PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

OFFRE DE SERVICES

Catalogue de prestations 2023

www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

Les agences et les conseillers

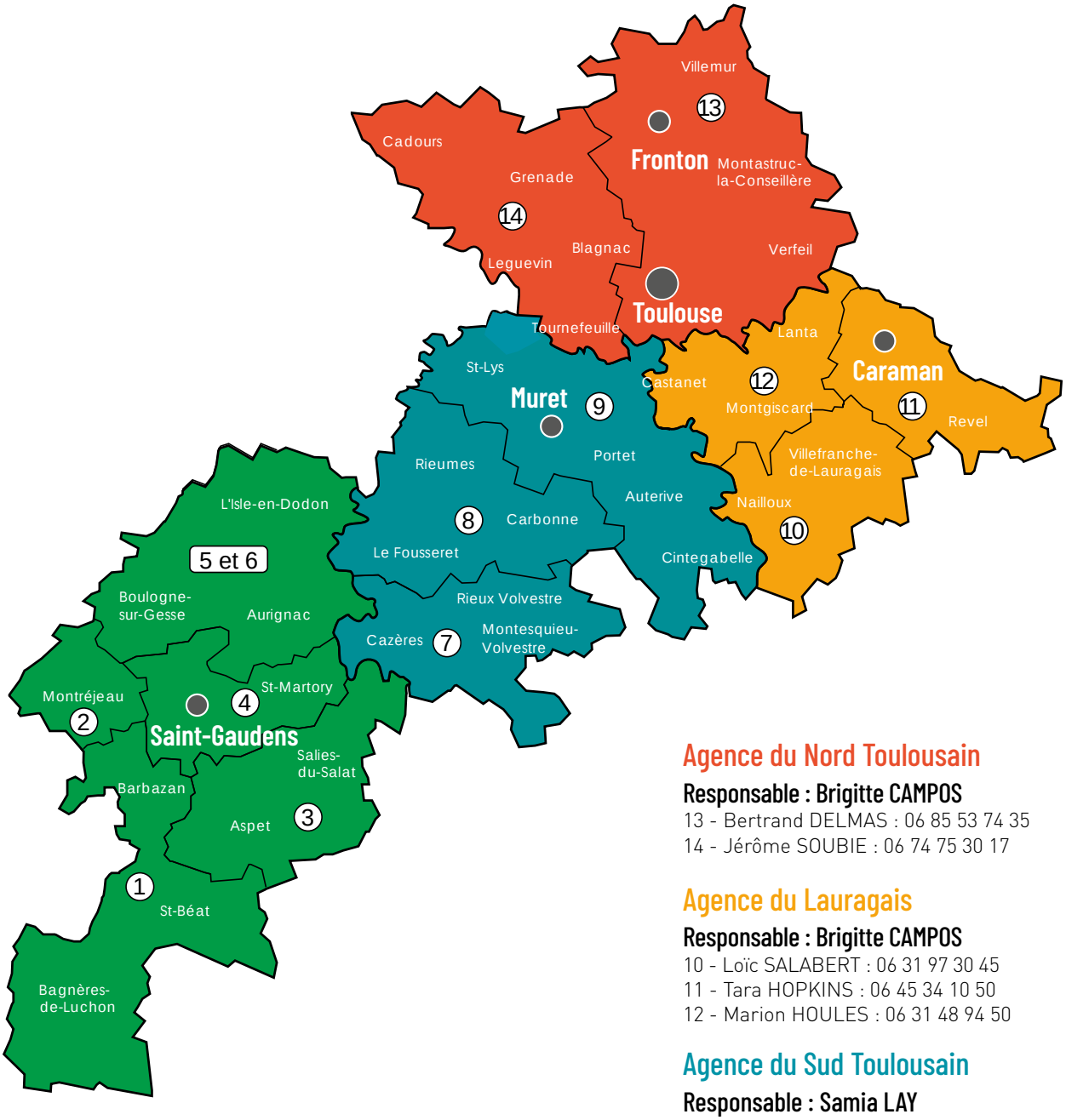

Agence du Nord Toulousain

Responsable : Brigitte CAMPOS

13 - Bertrand DELMAS : 06 85 53 74 35
14 - Jérôme SOUBIE : 06 74 75 30 17

Agence du Lauragais

Responsable : Brigitte CAMPOS

10 - Loïc SALABERT : 06 31 97 30 45
11 - Tara HOPKINS : 06 45 34 10 50
12 - Marion HOULES : 06 31 48 94 50

Agence du Sud Toulousain

Responsable : Samia LAY

8 - Benoît CANTALOUBE : 06 07 17 28 47
9 - Jean-François CAUX : 06 83 19 89 08
7 - Camille GIORDANO : 06 30 93 11 92

Agence du Comminges

Responsable : Valérie MONTANO

3 - Célia ABADIE : 06 79 55 71 32
5 - Bastien CARTERY : 06 83 11 91 07
2 - Léa CHOUVION : 06 07 35 85 92
6 - Rémi CORBIERE : 06 30 93 01 02
1 - Angélina SOMBRIN : 06 73 86 31 89
4 - Antoine THERSIQUEL : 07 88 19 86 85

Sommaire

Vie de l'entreprise

S'installer

Appui à l'émergence de projets p.6
Projet d'installation pour demander la dotation jeune agriculteur p.7
Accompagnement technico-économique - Pass Installation p.8
Suivi post installation p.9
Inscription au Répertoire Départ Installation (RDI)** .....
Avenant projet installation** .....

Juridique

Accompagnement aux formalités des entreprises p.10
Conseil juridique p.11

Se développer

Accompagnement de projet - nouvelle activité p.12
Appui à la constitution de dossier de subvention ou administratif p.13

PAC

Déclaration PAC p.14
Assistance au contrôle PAC p.15

Agriculture de précision

Abonnement au logiciel MesParcelles - Individuel p.16
Abonnement au logiciel MesParcelles – Module prestataire p.17
MesParcelles – Appli sur smartphone (à venir)** .....
Accompagnement saisie MesParcelles** .....
Accompagnement MesParcelles sérénité** .....

Urbanisme et foncier

Assistance au permis de construire : notice explicative agricole p.18

Bâtiment d'élevage

Pré-étude de faisabilité d'un projet bâtiment d'élevage p.19
Diagnostic environnemental d'un bâtiment p.20
Faciliter les démarches administratives en bâtiment d'élevage p.21

Produire de l'énergie

1er conseil d'opportunité de votre projet p.22
Etude de faisabilité détaillée de votre projet p.23
Étude de faisabilité un projet bâtiment et photovoltaïque p.24
Étude de faisabilité détaillée d'un projet d'autoconsommation p.25
Etude bâtiment stockage et étude photovoltaïque** .....
Déclaration préalable des travaux en toiture p.26
Assistance à maîtrise d'ouvrage p.27
Contrat d'entretien et de maintenance p.28
Complément étude en auto consommation tarif jaune** .....
Méthanisation : Étude de gisement** .....

Circuits courts

Diagnostic circuits courts - agrotourisme p.29
Accompagnement projet circuits courts / agrotourisme 2 visites ou 3 visites p.30
Attestation producteur vendeur p.31
Adhérer au réseau « Bienvenue à la ferme » p.32

Diagnostic carbone

Bilan environnemental : CAP2ER p.33
Réduire son empreinte carbone : Carbone autonome p.34
S'engager dans une démarche bas carbone : Carbone suivi p.35

Transmettre

Transmettre sereinement : votre projet sur mesure p.36

Autres

Accompagnement dans une MAE** .....
Déplacement d'une ligne électrique** .....

Végétal

Conseil agronomique

Conseil stratégique phytosanitaire (CSP)* p.37
Cap vers l'agronomie – un accompagnement global en grandes cultures* p.38
Conseil fertilisation et protection des grandes cultures (bio ou conventionnel)* p.39
Conseil phytosanitaire en accompagnement des MAEC* p.40
Pack complet grandes cultures (cap vers l'agronomie + conseil fertilisation / phytosanitaire)** .....
Calcul du Plan Prévisionnel de Fumure (PPF) p.41
Pilotage de l'azote par mesure N'Tester p.42
PACK Plénitude** .....
Préparation HVE en individuel/groupe** .....
Suivi HVE individuel** .....
Visite Technique (conventionnel ou biologique)* p.43
Rencontre Bout de Champ* p.44

Agriculture de précision

Pilotage de la fertilisation par images satellitaires – Blé avec mesSatimages p.45
Pilotage de la fertilisation par images satellitaires – Colza avec mesSatimages p.46
Pilotage de la fertilisation par images satellitaires – Modulation avec mesSatimages p.47

Analyses

Analyse de reliquat azoté p.48
Analyse test (eau, sol, sucs de plantes) p.49
Analyse de sol granulométrique p.50
Analyse Hagberg** .....
Analyse de digestat** .....
Analyse mycotoxine DON** .....
Analyse diagnostic carbone** .....
Analyse de flux de sève (céréales, maïs, fraise, concombre, tomate)** .....
Analyse de la valeur agronomique d'un sol p.51
Analyse de terre et conseil de fumure de fond p.52
Sols analyse chimique** .....

Eau - irrigation

Diagnostic de performance du matériel d'irrigation p.53
Appui technique projet création de retenue d'eau** .....
Bulletin Irrigation p.54

Maraîchage

Suivi individuel maraîchage (conventionnel ou biologique)* p.55
Calcul du Plan Prévisionnel de Fumure (PPF) maraîchage p.56

Viticulture

Suivi viticulture et bulletin technique* p.57
Bulletin de conseil technique** .....
Analyse de sarment pétiole viticulture p.58

Élevage

Indicateurs de performance et données techniques

Diagnostic Technico-Economique Bovins viande p.59
Contrôle de performance bovins viande p.60
Pelvimètrie p.61
Contrôle de performance bovins lait p.62
Contrôle de performance caprins lait p.63
Contrôle de performance ovins p.64
Analyse de fourrages** .....

Accompagnement technique et technico-économique

Conseil expert élevage p.65
Bovins lait : Essentiel, Essentiel +, Complet** .....
Caprins : appui technico-économique caprins lait** .....
Coût de production (toutes productions)** .....
Conseil expert fourrages p.66

Assistance - contrôle

Assistance à l'identification** .....
Appui à la création de cheptel** .....
Mise en conformité d'un cheptel** .....
Contrôle des machines à traire p.67
Charte des bonnes pratiques et (CPBE & Boviwell) p.68
Plan d'épandage des effluents d'élevage p.69

Transformation

Accompagnement transformation à la ferme** .....
Accompagnement à la rédaction du dossier agrément CE** .....
Accompagnement transformation fromagère p.71

Pastoralisme

Accompagnement à la création Association Foncière Pastorale (AFP) et diagnostic foncier pastoralisme* .....
Suivi de gestion des groupements pastoraux** .....
Aide à l'amélioration pastorale** .....
Héliportage** .....

* Conseil spécifique en lien avec l'utilisation des produits phytosanitaires

** Fiche en cours de réalisation

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

S'INSTALLER

Appui à l'émergence de projets

Les Objectifs

- Passer d'une idée à une présentation explicite du projet et des motivations
- Établir un plan d'action et/ou un premier dimensionnement global et cohérent du projet

TYPE DE PRESTATION
Aider tout porteur de projet en agriculture pour passer de l'idée au projet.

PUBLIC
Toute personne avec un projet d'activité agricole.

CONTENU
Accompagnement à l'émergence de projet pour :
- faire naître le projet en définissant des objectifs
- passer d'une intention floue à une présentation explicite du projet et des motivations
- identifier des compétences, des points réglementaires, des moyens techniques, économiques, juridiques, humains
- vérifier la cohérence.

BÉNÉFICES
Rédiger un plan d'actions et/ou à un premier dimensionnement global et cohérent.

DOCUMENTS REMIS
Compte rendu de l'expertise.

PÉRIODE DE RÉALISATION
Toute l'année.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseillers Installation.

Votre interlocuteur :
Point Accueil Installation : 05 61 10 42 60
pointaccueilinstallation@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
375 € HT / jour, (éligible à l'aide du Conseil Régional, plafonné à 1 200 €).
Facturé 0 € pour les porteurs de projet éligibles à l'aide
Réf CDA31 : EC32

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

S'INSTALLER

Projet d'installation pour demander la dotation jeune agriculteur

Les Objectifs

- Élaboration d'une étude technico-économique de projet sur 4 ans
- Suivi de la mise en place du projet
- Vérifier la viabilité économique du projet
- Vérifier l'accessibilité aux aides (notamment DJA)
- Réfléchir à la concrétisation du projet
- Accompagnement à la réalisation et au dépôt de la demande d'aide (PE : Plan d'Entreprise)

TYPE DE PRESTATION
Accompagnement global et suivi.

PUBLIC
Candidat à l'installation demandeur de la DJA.

CONTENU
Elaboration d'une étude technico-économique de projet sur 4 ans avec production de :
- comptes de résultats prévisionnels
- bilans prévisionnels de l'exploitation
- prévisionnel des investissements et plan de financement
- indicateurs économiques

1 visite dans les 3 mois qui suivent la validation du projet pour faire le point sur les obligations JA et les besoins d'accompagnement

BÉNÉFICES
- Vérifier la viabilité du projet
- Vérifier l'accessibilité aux aides (notamment DJA et simulateur PAC)
- Réfléchir à la concrétisation du projet
- Accompagnement à la réalisation et au dépôt de la demande d'aide.

DOCUMENTS REMIS
Etude économique et Plan d'Entreprise.

PÉRIODE DE RÉALISATION
Après l'agrément du parcours à l'installation PPP.

3 prestations complémentaires offertes aux bénéficiaires de cet accompagnement :
- La réalisation des avenants nécessaires en cas de modification du projet initial d'installation, dans les 4 ans qui suivent l'installation
- Mise à disposition de l'outil web MesParcelles pendant 1 année civile après l'installation « JA » pour cartographier son exploitation, enregistrer ses pratiques culturales, réaliser son plan prévisionnel de fumure et calculer ses marges
- Un suivi technique gratuit dans le cadre d'une nouvelle activité développée sur l'exploitation, à souscrire au cours des 4 premières années d'installation

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseiller spécialisé installation

Vos interlocuteurs :
Patricia BRINCAT : 05 61 10 43 13
patricia.brincat@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
1 515 € HT
Réf CDA31 : EC23

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

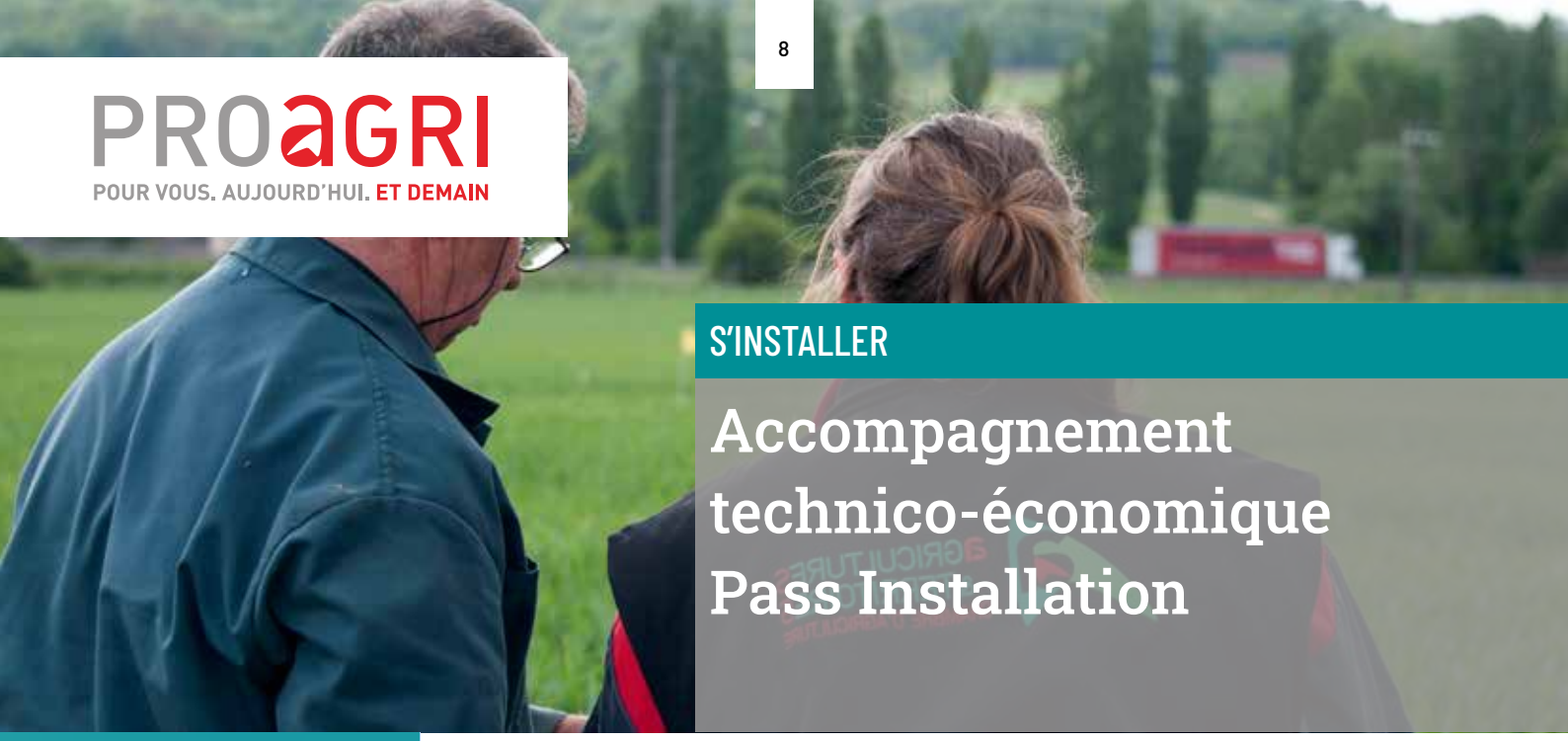

S'INSTALLER

Accompagnement technico-économique Pass Installation

Les Objectifs

- Elaborer une étude technico-économique prévisionnelle du projet
- Vérifier l'accessibilité à l'aide du PASS Installation du Conseil Régional et accompagnement au dépôt de la demande d'aide.

TYPE DE PRESTATION
Accompagnement global du projet d'installation envisagé, des objectifs économiques et sociaux.

PUBLIC
Toute personne ayant un projet d'activité agricole éligible au PASS Installation du Conseil Régional à l'issue de l'accompagnement.

CONTENU
- Expertise du projet
- Réalisation d'une étude économique prévisionnelle sur 4 ans :
  - déclinaisons de pistes de travail dans les domaines techniques, réglementaires, juridiques
  - plan d'action des démarches à réaliser.

BÉNÉFICES
- Vérifier la viabilité du projet
- Vérifier l'accessibilité à l'aide du PASS Installation du Conseil Régional.

DOCUMENTS REMIS
Compte rendu de l'expertise.

PÉRIODE DE RÉALISATION
Toute l'année.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseiller installation.

Votre interlocuteur :
Patricia BRINCAT : 05 61 10 43 13
patricia.brincat@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
1 125 € HT (éligible à l'aide du Conseil Régional, plafonné à 900 €).
Facturé 225 € pour les porteurs de projets éligibles à l'aide.
Réf CDA31 : EC33

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet : www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

S'INSTALLER

Suivi post installation

Les Objectifs

- Mesurer les écarts entre la réalité de l'installation et le projet initial
- Identifier les points forts et points faibles de l'exploitation.
- Réorienter le projet si nécessaire

TYPE DE PRESTATION

Conseil suivi (1 visite/an pendant 4 ans)

PUBLIC

Agriculteur en installation ayant bénéficié de la DJA, du PASS Installation ou installé sans aides.

CONTENU

1 visite annuelle pour faire le point sur :
- la mise en place technique du projet d'installation
- les résultats économiques
- le respect des exigences réglementaires liées à l'exploitation

BÉNÉFICES

Identification des points forts et points faibles de l'exploitation, adapter le projet d'installation si nécessaire
Vérification du respect des engagements liés à l'installation.

DOCUMENTS REMIS

Document de suivi après chaque visite.

PÉRIODE DE RÉALISATION

Les 4 années qui suivent l'installation.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseillers installation et conseillers de secteurs

Vos interlocuteurs :
Patricia BRINCAT : 05 61 10 43 13
patricia.brincat@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
375 € HT / jour (éligible à l'aide du Conseil Régional, plafonné à 1 200 €).
Facturé 0 € pour les bénéficiaires du pack JA.
Facturé 300 € HT pour les autres bénéficiaires éligibles à l'aide
Réf CDA31 : EC21

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet : www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

JURIDIQUE

Accompagnement aux formalites des entreprises

Les Objectifs

- Une seule déclaration en un seul lieu.
- Simplification, rapidité et confidentialité des formalités

TYPE DE PRESTATION
Assistance aux formalités d'enregistrement.

PUBLIC
Les porteurs de projets, agriculteurs souhaitant créer, modifier ou cesser leur activité agricole.

CONTENU
- Vérification, enregistrement et transmission de la déclaration aux organismes destinataires : MSA, Impôts, Greffe du Tribunal de Commerce, EDE, INSEE, APCA pour la mise à jour du Registre des Actifs Agricoles,....
- Assistance à formalité : aide au remplissage, vérification d'éléments concernant le déclarant ; orientation vers les services et organismes compétents, informations sur démarches annexes....

BÉNÉFICES
- Une seule déclaration en un seul lieu.
- Simplification, rapidité et confidentialité des formalités.

DOCUMENTS REMIS
Document officiel (récépissé) de création, modification ou cessation d'une exploitation agricole.

PÉRIODE DE RÉALISATION
Toute l'année.

Infos pratiques

Réalisé par :
Assistante aux formalités d'entreprise

Votre interlocuteur :
Elodie COMMERE : 05 61 10 42 99
elodie.commere@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
Réf CDA31 : EC16

	Dossier de structure individuelle	Dossier de société agricole
Création de la structure	85 € HT	115 € HT
Modification	70 € HT	100 € HT
Radiation, liquidation et dissolution	50 € HT	100 € HT

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet : www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

JURIDIQUE

Conseil juridique

Les Objectifs

Prendre une décision en connaissance de cause, en ayant tous les éléments juridiques en main.

TYPE DE PRESTATION
Conseil individuel et ponctuel.

PUBLIC
Agriculteurs, propriétaires, autres (tels gérants de tutelles, néo-ruraux, collectivités locales...).

CONTENU
Apporter une analyse et une solution fondée en droit à un problème retranscrit en termes juridiques.

BÉNÉFICES
Prendre une décision en connaissance de cause, en ayant tous les éléments en main.

DOCUMENTS REMIS
- Compte rendu de visite avec les préconisations apportées oralement.
- Rédaction de courrier
- Remise de documentations (législation, articles...).

PÉRIODE DE RÉALISATION
Toute l'année.

Infos pratiques

Réalisé par :
Juriste à la Chambre d'agriculture

Votre interlocuteur :
Loïc LEROUX : 05 61 10 42 56
loic.leroux@hhaute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
68 € HT / heure.
Réf CDA31 : EC8

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

SE DÉVELOPPER

Accompagnement de projet Nouvelle actvitié

Les Objectifs

Bénéficier d'un accompagnement pour faire le point sur son exploitation et son projet, ses points forts et les points à améliorer pour mettre en oeuvre son projet.

TYPE DE PRESTATION
Conseil global.

PUBLIC
Agriculteurs souhaitant être accompagnés dans un projet ayant un impact sur leur exploitation ou leurs pratiques.
Exemple : mise en place d'un nouvel atelier, modifications importantes des productions, prévision d'investissements, projet d'installation sans aide.

CONTENU
- Expertise économique du projet
- Réalisation d'une étude économique prévisionnelle et, selon la demande :
- déclinaisons de pistes de travail dans les domaines techniques, réglementaires, juridiques
- plan d'action des démarches à réaliser.

BÉNÉFICES
Outil d'aide à la décision : faire le point sur son exploitation, ses points forts et les points à améliorer pour mettre en oeuvre son projet

DOCUMENTS REMIS
- Compte rendu de l'expertise
- Remise de documents complémentaires le cas échéant (étude économique, plan d'action,...)

PÉRIODE DE RÉALISATION
Toute l'année.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseiller installation et/ou conseillers spécialisés dans certains cas

Vos interlocuteurs :
Patricia BRINCAT : 05 61 10 43 13
patricia.brincat@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
550 € HT / jour
Réf CDA31 : EC13

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

SE DÉVELOPPER

Appui à la constitution de dossier de subvention ou administratif

Les Objectifs

Bénéficier d'un appui pour s'assurer de la complétude du dossier d'aides ou administratif

TYPE DE PRESTATION
Appui réglementaire.

PUBLIC
Agriculteurs souhaitant demander une aide ou monter un dossier administratif.

CONTENU
Aide au remplissage du dossier et à la collecte des pièces complémentaires sur les dossiers de demande de subvention ou administratif (exemple : France AgriMer, PCAE, Simulateur PAC, autorisation d'exploiter, remboursement TICPE...).

BÉNÉFICES
S'assurer de la complétude du dossier.

DOCUMENTS REMIS
Demande d'aide (+ demande de paiement le cas échéant).

PÉRIODE DE RÉALISATION
1 visite selon la date limite de dépôt du dossier.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseiller agricole ou spécialisé.

Votre interlocutrice :
Céline GAUTHIER: 05 61 10 42 87
celine.gauthier@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
68 € HT / heure
Réf CDA31 : EC28

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

PAC

Déclaration PAC

Les Objectifs

- Appui réglementaire à la déclaration.
- Réalisation informatique et sécurisation du dossier PAC et des déclarations complémentaires (transfert DPB, déclaration aides couplées animales,...).

TYPE DE PRESTATION

Appui réglementaire. Rendez-vous en présentiel de 1h30 ou en visio sur tout le département.

PUBLIC

Agriculteurs déclarants PAC.

CONTENU

Réalisation informatique et sécurisation du dossier PAC et des déclarations complémentaires (transfert DPB, déclaration aides couplées animales, ...).

BÉNÉFICES

Vérification de l'éligibilité sur les critères d'accès aux aides au vu de la réglementation en vigueur et connue. Dossier sécurisé et déposé dans les délais impartis, avec transfert des justificatifs auprès de l'administration le cas échéant.

DOCUMENTS REMIS

- Déclaration PAC informatisée.
- Récapitulatif conditionnalité.
- Montant des aides prévisionnelles de la campagne.

PÉRIODE DE RÉALISATION

De avril à mi-mai.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseiller agricole

Votre interlocutrice :
Céline GAUTHIER: 05 61 10 42 87
celine.gauthier@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
150 € HT et pris en charge pour les agriculteurs de la Haute-Garonne
Réf CDA31 : EC12 / EC12S / EC12V

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

PAC

Assistance au contrôle PAC

Les Objectifs

- Mieux comprendre les exigences réglementaires et trouver des solutions pour être en conformité.
- Etre serein en cas de contrôle.
- Limiter les pénalités financières.

TYPE DE PRESTATION

Conseil individuel ponctuel.

PUBLIC

Agriculteurs ayant déposé un dossier de demande d'aides PAC.

CONTENU

- Courrier individualisé après la déclaration PAC précisant les engagements à respecter lors d'un contrôle PAC.
- Visite avant contrôle sur demande de l'agriculteur : vérification de la conformité des documents à présenter et vérification des grilles conditionnalités des domaines suivants:
  - Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales.
  - Environnement
  - Santé – productions végétales et animales.
  - Protection animale.
- Proposition de solutions pour être en conformité.
- Présence lors du contrôle à la demande de l'agriculteur.
- Modification du dossier PAC après contrôle si nécessaire pour la campagne suivante.

BÉNÉFICES

- Etre serein face au contrôle.
- Limiter les pénalités financières.

DOCUMENTS REMIS

- Livrets de la conditionnalité.
- Auto diagnostic conditionnalité (volet végétal et animal).

PÉRIODE DE RÉALISATION

De juin à août.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseiller de proximité

Votre interlocuteur :
Votre conseiller de secteur ou l'assistante de l'agence dont vous dépendez

Tarifs :
99 € HT pendant la PAC
500 € HT hors PAC
Réf CDA31 : EC12A

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

AGRICULTURE DE PRÉCISION

Abonnement au logiciel MesParcelles - Individuel

mes parcelles
l'accélérateur de performance

Les Objectifs

Permettre aux agriculteurs de piloter au mieux leur exploitation de manière autonome grâce à un logiciel de gestion sur internet.

TYPE DE PRESTATION

Outil web de gestion technique, économique et réglementaire de l'exploitation.

PUBLIC

Agriculteurs.

CONTENU

• Licence d'utilisation du logiciel « MesParcelles » pendant 1 an pour :
- cartographier son exploitation
- préparer et transférer son assolement dans TéléPAC
- enregistrer ses pratiques culturales (web et mobile)
- réaliser son plan prévisionnel de fumure
- gérer ses stocks
- calculer ses marges (brute et nette semi-directe)
- accès aux formations MesParcelles dispensées par la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne

• L'abonnement donne également accès à :
- l'application MesParcelles (Android et iOS)
- l'assistance mail dédiée à MesParcelles
- les permanences téléphoniques MesParcelles
- des réductions de tarifs sur certaines prestations.

BÉNÉFICES

• Disposer d'un outil de gestion de son exploitation à la fois technique, économique et réglementaire qui évolue au fil du temps.
• Être autonome vis-à-vis de nombreuses exigences réglementaires en bénéficiant de formations et d'accompagnement..

DOCUMENTS REMIS

Accés à un dossier web.

PÉRIODE DE RÉALISATION

Tout au long de l'année.

Infos pratiques

Réalisé par :

Equipe MesParcelles de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne.

Votre interlocuteur :

Guillaume LAPLACE, agro-informaticien : 06 74 56 04 34
guillaume.laplace@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :

395 € HT/an (offert aux JA la première année)
Possibilité de combiner plusieurs abonnements
Réf CDA31 : EC 21IND

Conditions générales de vente :

Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

AGRICULTURE DE PRÉCISION

Abonnement au logiciel MesParcelles Module prestataire

mes parcelles
l'accélérateur de performance

Les Objectifs

Permettre aux entrepreneurs de travaux agricoles de piloter au mieux leur exploitation de manière autonome et de gagner du temps dans la réalisation des documents réglementaires nécessaires à leur activité (fiche de chantier, fiche tractoriste, élément de facturation...).

TYPE DE PRESTATION

Outil web de gestion technique, économique et réglementaire de l'entreprise de travaux agricole.

PUBLIC

Agriculteurs.

CONTENU

• Licence d'utilisation du logiciel « MesParcelles – Module prestataire» pour :
- prévoir et saisir les interventions réalisées par l'ETA
- prévoir, modifier et envoyer par mail les fiches de chantier
- éditer les fiches de chantier et fiches tractoriste
- gérer l'assolement des clients
- gérer ses stocks
- accès aux formations MesParcelles dispensées par la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne

• L'abonnement donne également accès à :
- l'accès total ou partiel aux exploitations clientes de l'ETA (en fonction du bon de commande)
- l'APP MesParcelles (Android et iOS) pour les accès individuels contractés
- l'assistance mail dédiée à MesParcelles
- les permanences téléphoniques MesParcelles
- des réductions de tarifs sur certaines prestations

BÉNÉFICES

Disposer d'un outil de gestion de son exploitation à la fois technique, économique et réglementaire qui évolue au fil du temps intégrant les besoins spécifiques des entreprises de travaux agricoles. Être autonome vis-à-vis des exigences réglementaires de l'activité en bénéficiant de formations et d'accompagnement.

DOCUMENTS REMIS

Accés ua site web.

PÉRIODE DE RÉALISATION

Toute l'année.

Infos pratiques

Réalisé par :

Equipe MesParcelles de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne.

Votre interlocuteur :

Guillaume LAPLACE, agro-informaticien : 06 74 56 04 34
guillaume.laplace@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :

455 € HT/an accès au module
195 € HT/an accès client premium
Réf CDA31 : EC21ETA

Conditions générales de vente :

Consultables sur le site internet : www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

URBANISME ET FONCIER

Assitance au permis de construire : notice explicative agricole

Les Objectifs

Bénéficier d'une assisitance au permis de construire dans la rédaction de la notice explicative agricole.

TYPE DE PRESTATION

• Rédaction de la notice explicative agricole à fournir dans la demande de permis de construire pour justifier le projet de construction.
• Conseil individuel ponctuel.

PUBLIC

Agriculteurs ayant un projet de construction d'un bâtiment ou installation agricole

CONTENU

Rédaction de la notice explicative agricole justifiant le projet de construction nécessaire à l'instruction du dossier.

BENEFICES

Sécuriser la demande de permis de construire en fournissant au service instructeur les éléments d'appréciation du projet : lien et nécessité du projet pour l'activité agricole.

DOCUMENTS REMIS

Note rédigée pouvant être illustrée et accompagnée de pièces annexes.

PERIODE DE REALISATION

Délais de réalisation fixés avec le maître d'ouvrage.

Infos pratiques

Réalisé par :
Techniciens en charge des études et conseillers de secteurs.

Votre interlocutrice :
Sonia DABEZIES : 05 61 10 43 01
sonia.dabezies@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
263 € HT
Réf CDA31 : F1D

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

BÂTIMENT D'ÉLEVAGE

Pré-étude de faisabilité d'un projet bâtiment d'élevage

Les Objectifs

Être conseillé pour la faisabilité d'un bâtiment d'élevage.

TYPE DE PRESTATION
Conseil suivi sur 3 visites minimum.

PUBLIC
Éleveurs ou porteurs de projet.

CONTENU
- Analyse de la situation de départ.
- Croquis et esquisses de solutions de bâtiments.
- Chiffrage des solutions préconisées.
- Optimisation des investissements et des financements.
- Aide au choix des fournisseurs.
- Conseils de réalisation.

BÉNÉFICES
- Animaux dans un bâtiment sain, permettant l'expression de tout le potentiel génétique.
- Améliorations des résultats zootechniques.
- Travail de l'éleveur dans des conditions améliorées.

DOCUMENTS REMIS
- Croquis, esquisses de l'existant et des différentes solutions proposées.
- Diagnostic environnemental Dexel.
- Compte rendu de visites avec les préconisations données.
- Estimation des travaux sous Estibat.

PÉRIODE DE RÉALISATION
Toute l'année.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseiller spécialisé en bâtiments d'élevage.

Votre interlocutrice :
Régis PAYRASTRE : 06 73 86 28 05
regis.payrastre@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
1 200 € HT
Réf CDA31 : E4

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

BÂTIMENT D'ÉLEVAGE

Diagnostic environnemental d'un bâtiment

Les Objectifs

- Bénéficier d'un outil d'aide à la décision pour mettre son bâtiment aux normes,
- Diminuer les impacts environnementaux et améliorer les pratiques agronomiques.
- Pouvoir demander des subventions d'investissements le cas échéant.

TYPE DE PRESTATION
Diagnostic.

PUBLIC
Éleveurs ou porteurs de projet.

CONTENU
Réalisation d'un diagnostic environnemental (type DEXEL) dans le cas d'une demande de subvention pour un bâtiment d'élevage hors aire paillée intégrale.

BÉNÉFICES
- Sécurisation des dossiers.
- Simplification des démarches administratives.

DOCUMENTS REMIS
- Compte rendu de visite.
- « book » projet.

PÉRIODE DE RÉALISATION
Toute l'année.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseiller spécialisé en bâtiments d'élevage.

Votre interlocutrice :
Régis PAYRASTRE : 06 73 86 28 05
regis.payrastre@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
556 € HT
Réf CDA31 : E701

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

BÂTIMENT D'ÉLEVAGE

Faciliter les démarches administratives bâtiment d'élevage

Les Objectifs

Être accompagné dans ses démarches administratives.

TYPE DE PRESTATION
Accompagnement administratif et réglementaire.

PUBLIC
Éleveurs ou porteurs de projet.

CONTENU
Constitution du dossier de déclaration d'installation classée ou de déclaration au régime sanitaire départemental.

BÉNÉFICES
- Sécurisation des dossiers de déclaration.
- Simplification de la démarche.

DOCUMENTS REMIS
- Compte rendu de visite.
- « book » projet.

PÉRIODE DE RÉALISATION
Toute l'année.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseiller spécialisé en bâtiments d'élevage.

Votre interlocutrice :
Régis PAYRASTRE : 06 73 86 28 05
regis.payrastre@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
556 € HT
Réf CDA31 : E7

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

PRODUIRE DE L'ÉNERGIE

1er conseil d'opportunité de votre projet photovoltaïque

Les Objectifs

- Valoriser vos toitures avec un projet photovoltaïque
- Analyser la viabilité d'un projet Photovoltaïque sur votre exploitation.

TYPE DE PRESTATION
Conseil individuel.

PUBLIC
Agriculteurs.

CONTENU
Analyse de la viabilité du projet avec des grandeurs économiques et techniques sur l'installation d'un générateur photovoltaïque.

BÉNÉFICES
Être conseiller sur la viabilité de son projet photovoltaïque.

DOCUMENTS REMIS
Fiche de synthèse de votre projet et plan d'action.

PÉRIODE DE RÉALISATION
Toute l'année.

Infos pratiques

Réalisé par :
Fabrice MAS - Chargé de mission énergies.

Votre interlocuteur :
Fabrice MAS : 07 88 61 29 43
fabrice.mas@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
150 € HT
Réf CDA31 : A47A

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

PRODUIRE DE L'ÉNERGIE

Étude de faisabilité détaillée de votre projet photovoltaïque

Les Objectifs

Bénéficier d'un accompagnement au montage d'un projet photovoltaïque et expertise technique et économique.

TYPE DE PRESTATION
Conseil individuel.

PUBLIC
Agriculteurs.

CONTENU
- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur l'étude d'avant-projet détaillé pour votre financeur.
- Analyse technico-économique et plan d'action personnalisé des étapes nécessaires à la réalisation du projet.
- Projet photovoltaïque de 36 kWc jusqu'à 500 kWc en toiture. Les dimensions du bâtiment devront être connu du porteur de projet.

BÉNÉFICES
Aide à la décision et au financement : identification des étapes nécessaires au montage d'un projet photovoltaïque et conseils techniques (matériel) et économiques (charges et chiffre d'affaires). Pour le client, il s'agit de prendre une décision en connaissance de cause, en ayant tous les éléments en main.

DOCUMENTS REMIS
Dossier d'étude avec simulation de plan d'affaire.

Ce document d'étude est rédigé à titre informatif. Les valeurs contenues sont indicatives et font suite aux données obtenues et fournies par le porteur de projet. Cette étude vise à « estimer » le montant des investissements et des retombées économiques possibles. Il ne pourra en aucun cas engager la responsabilité de la Chambre d'agriculture de Haute-Garonne.

PÉRIODE DE RÉALISATION
Toute l'année.

Infos pratiques

Réalisé par :
Fabrice MAS - Chargé de mission énergies.

Votre interlocuteur :
Fabrice MAS : 07 88 61 29 43
fabrice.mas@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
320 € HT
Réf CDA31 : A47B

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

PRODUIRE DE L'ÉNERGIE

Étude de faisabilité d'un projet bâtiment et photovoltaïque

Les Objectifs

Bénéficier d'un accompagnement au montage d'un projet photovoltaïque et expertise technique et économique.

TYPE DE PRESTATION
Conseil individuel.

PUBLIC
Agriculteurs.

CONTENU
Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage :
- Bâtiment : analyse de la demande et accompagnement à la définition du projet, chiffrage des différentes solutions préconisées, aide au choix des fournisseurs liés au bâtiment.
- Photovoltaïque : étude d'avant projet détaillée de la solution photovoltaïque, Analyse technico-économique et plan d'action personnalisé des étapes nécessaires à la réalisation du projet.

BÉNÉFICES
- Amélioration de l'outil de travail.
- Aide à la décision et au financement.

DOCUMENTS REMIS
- Croquis, esquisses de l'existant et des différnetes solutions proposées.
- Disgnostic environnemental (Dexel) pour bâtiment d'élevage.
- Dossier d'étude avec simulation au plan d'affaires

PÉRIODE DE RÉALISATION
Délai de réalisation fixé par le client.

Infos pratiques

Réalisé par :
Fabrice MAS - Chargé de mission énergies.

Votre interlocuteur :
Fabrice MAS : 07 88 61 29 43
fabrice.mas@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
Photovoltaïque + bâtiment d'élevage : 1 385 € HT
Photovoltaïque + bâtiment de stockage : 1 020 € HT
Réf CDA31 : A47B1 / A47B2

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet : www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

PRODUIRE DE L'ÉNERGIE

Étude de faisabilité détaillee d'un projet d'autoconsomation

Les Objectifs

- Obtenir un conseil en toute objectivité et en toute indépendance vis-à-vis des installateurs de matériels.
- Valoriser vos surfaces de toiture pour diminuer votre facture énergétique en produisant votre propre énergie.

TYPE DE PRESTATION
Conseil individuel.

PUBLIC
Agriculteurs.

CONTENU
Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur étude d'avant-projet détaillé pour votre financeur : Analyse technico-économique, taux autoproduction, taux autoconsommation et plan d'action personnalisé des étapes nécessaires à la réalisation du projet.

BÉNÉFICES
Aide à la décision : identification des étapes nécessaires au montage d'un projet photovoltaïque et conseils techniques (matériel) et économiques (charges et chiffre d'affaires). Pour le client, il s'agit de prendre une décision en connaissance de cause, en ayant tous les éléments en main.

DOCUMENTS REMIS
Dossier d'étude d'autoconsommation avec modélisation de plan d'affaire concernant le projet.
Ce document d'étude est rédigé à titre informatif. Les valeurs contenues sont indicatives et font suite aux données obtenues et fournies par le porteur de projet. Cette étude vise à « estimer » le montant des investissements et des retombées économiques possibles. Il ne pourra en aucun cas engager la responsabilité de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne.

PÉRIODE DE RÉALISATION

Infos pratiques

Réalisé par :
Fabrice MAS - Chargé de mission énergies.

Votre interlocuteur :
Fabrice MAS : 07 88 61 29 43
fabrice.mas@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
480 € HT
Réf CDA31 : A47BA

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

PRODUIRE DE L'ÉNERGIE

Déclaration préalable des travaux en toiture

Les Objectifs

Sécuriser la demande préalable de travaux en toiture.

TYPE DE PRESTATION
Conseil individuel.

PUBLIC
Agriculteurs.

CONTENU
Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage : Constitution du dossier d'autorisation d'urbanisme de demande préalable de travaux, Réalisation des pièces techniques (plan, photos, etc....) et complétude du document administratif.

BÉNÉFICES
Aide administrative.

DOCUMENTS REMIS
.

PÉRIODE DE RÉALISATION
Toute l'année.

Infos pratiques

Réalisé par :
Fabrice MAS - Chargé de mission énergies.

Votre interlocuteur :
Fabrice MAS : 07 88 61 29 43
fabrice.mas@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
158 € HT
Réf CDA31 : A48

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

PRODUIRE DE L'ÉNERGIE

Assistance à maîtrise d'ouvrage

Les Objectifs

Bénéficier d'un accompagnement pour mener à bien son projet photovoltaïque.

TYPE DE PRESTATION

Conseil individuel.

PUBLIC

Agriculteur qui a déjà :
- réalisé une étude de faisabilité détaillée photovoltaïque,
- une autorisation d'urbanisme pour réaliser son projet.

CONTENU

• Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage

• Conseils individuels dans les différentes démarches liées à la réalisation de son projet en lien avec le partenaire technique :

- Constitution du dossier de demande, réalisation des pièces techniques et Analyse de la proposition technique et financière du raccordement d'Enedis.

- Suivi du calendrier d'ENEDIS jusqu'à la mise en service de l'installation.

• Accompagnement dans le choix d'une entreprise : élaboration des cahiers des charges, consultation d'entreprises, analyse des offres, assistance à la passation des marches travaux.

L'accompagnement au contrat d'achat EDF OA n'est pas compris dans la prestation.

BÉNÉFICES

• Aides aux démarches administratives nécessaires à la demande de raccordement qui fixe le tarif d'achat (guichet OA < 500 kWc) réglementairement.

• Le porteur de projet bénéficiera d'un délai supplémentaire pour négocier en groupe ou non son installation photovoltaïque auprès d'installateur.

Attention si vous quittez l'accompagnement après la demande de raccordement toutes modifications de la convention de raccordement sera facturé 409 €HT par Enedis.

DOCUMENTS REMIS

• La convention de raccordement d'ENEDIS et les informations nécessaires au suivi de celui-ci.

• Le Dimensionnement technique du générateur photovoltaïque : puissance installée kWc, puissance injectée kVA et choix technique des onduleurs.

• Devis instalateurs.

Si vous ne continuez pas notre accompagne d'assistance maitrise d'ouvrage pour votre générateur, ces choix techniques ne pourront en aucun cas engager la responsabilité de la Chambre d'agriculture de Haute-Garonne.

PÉRIODE DE RÉALISATION

Délai de réalisation fixé avec le client à l'obtention des autorisations d'urbanisme.

Infos pratiques

Réalisé par :
Fabrice MAS - Chargé de mission énergies.

Votre interlocuteur :
Fabrice MAS : 07 88 61 29 43
fabrice.mas@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
700 € HT
Réf CDA31 : A47C

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

PRODUIRE DE L'ÉNERGIE

Contrat entretien et maintenance

Les Objectifs

Avoir accès à des contrats d'entretien et de maintenance de qualité et négociés sur 3 ans, jusqu'au 31/12/2023.

TYPE DE PRESTATION
Conseil individuel.

PUBLIC
Producteur d'énergie et agriculteur.

CONTENU
Proposition de contrat d'entretien et maintenance cadré par un cahier des charges Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne.

BÉNÉFICES
Mise en concurrence et négociation pour un contrat d'entretien et maintenance.

PÉRIODE DE RÉALISATION
Tout au long de l'année.

Infos pratiques

Réalisé par :
Fabrice MAS - Chargé de mission énergies.

Votre interlocuteur :
Fabrice MAS : 07 88 61 29 43
fabrice.mas@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
Contrat 3 ans : 80 € HT /an
Contrat 2 ans : 110 € HT / an
Contrat 1 an : 150 € HT / an
Réf CDA31 : A47E 1N / A47E 2N / A47E 3N

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet : www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

CIRCUITS COURTS

Diagnostic circuits courts – agrotourisme

Les Objectifs

- Mesurer l'ensemble des impacts liés au projet et sa faisabilité globale
- Déterminer les étapes et les conditions de sa réalisation
- Parvenir à la maîtrise de son activité
- Préparer son adhésion Bienvenue à la ferme
- Parvenir à déposer un dossier de demande de subvention complet

TYPE DE PRESTATION

Conseil individuel, 1 visite.

PUBLIC

- Agriculteur concerné par :
- la transformation de produits végétaux
- la vente en circuits courts de produits fermiers (toutes filières)
- restauration à la ferme (ferme auberge, goûter, traiteur, table d'hôte...)
- agrotourisme : ferme découverte, ferme équestre, camping, gîte rural, chambre d'hôte, loisirs, etc.

- Adhérent Bienvenue à la ferme ou non adhérent.

CONTENU

1 visite (ou temps équivalent 1 visite) :
- diagnostic du projet de transformation/ commercialisation et/ou d'accueil
- informations réglementaires
- informations sur les aides, fournisseurs, partenaires, etc.
- mise en relation avec les services administratifs
- premiers conseils en stratégies commerciales
- Ou un accompagnement à la rédaction et dépôt de dossier de subvention (type Pass)
- Ou une visite diagnostic/pré agrément adhésion Bienvenue à la ferme.

BÉNÉFICES

- Mesurer l'ensemble des impacts liés au projet et sa faisabilité globale
- Parvenir à la maîtrise sanitaire, technique et commerciale de son atelier
- Déterminer les étapes et les conditions de sa réalisation
- Déposer un dossier de demande de subvention complet.

DOCUMENTS REMIS

- Compte-rendu de visites avec diagnostic et préconisations.
- Dossier de subvention complet.
- Dossier de candidature Bienvenue à la ferme.

PÉRIODE DE RÉALISATION

Suivi sur l'année.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseiller spécialisé en agrotourisme et vente en circuits courts.

Votre interlocutrice :
Sonia DABEZIES : 05 61 10 43 01
sonia.dabezies@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
120€ HT (95 € HT si adhérent au réseau Bienvenue à la ferme)
Réf CDA31 : A0 - AD0B

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

CIRCUITS COURTS

Accompagnement projet circuits courts / agrotourisme 2 ou 3 visites

Les Objectifs

- Mesurer l'ensemble des impacts liés au projet et sa faisabilité globale
- Déterminer les étapes et les conditions de sa réalisation
- Parvenir à la maîtrise de son activité
- Parvenir à déposer un dossier de subvention complet

TYPE DE PRESTATION

Conseil suivi sur 2 visites (ou équivalent 2 visites) ou 3 visites (ou équivalent 3 visites).

PUBLIC

- Agriculteur concerné par :
- la transformation à la ferme en productions végétales
- la vente en circuits courts de produits fermiers (toutes filières)
- la restauration à la ferme (ferme auberge, goûter, traiteur, table d'hôte...)
- l'agrotourisme : ferme découverte, ferme équestre, camping, gîte rural, chambre d'hôte, loisirs, etc.
- Adhérent Bienvenue à la ferme ou non adhérents.

CONTENU

2 ou 3 visites sur 1 an :
- diagnostic du projet de transformation, commercialisation à la ferme et/ou d'accueil
- accompagnement réglementaire, technique et économique
- information sur les aides, fournisseurs, partenaires, etc.
- mise en relation avec les services administratifs
- conseils sur la maîtrise sanitaire
- conseils en stratégies commerciales
- appui à la rédaction de demande de subventions éventuelles.

BÉNÉFICES

- Mesurer l'ensemble des impacts liés au projet et sa faisabilité globale
- Parvenir à la maîtrise sanitaire, technique et commerciale de son atelier
- Déterminer les étapes et les conditions de sa réalisation
- Déposer un dossier de demande de subvention complet.

DOCUMENTS REMIS

- Compte-rendu de visites avec diagnostic et préconisations, remise de la réglementation en vigueur
- Diagnostic global de projet, plans de l'atelier et local de vente si besoin, courriers avec l'administration, lien avec les organismes associés
- Copie du dossier de demande de subventions et documents associé.

PÉRIODE DE RÉALISATION

Suivi sur l'année.

Infos pratiques

Réalisé par :

Conseiller spécialisé en agrotourisme et vente en circuits courts.

Votre interlocutrice :

Sonia DABEZIES : 05 61 10 43 01
sonia.dabezies@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :

200 € HT et 150 € HT (adhérent au réseau Bienvenue à la ferme) : 2 visites
Réf CDA31 : A2DV / AD2VB
280 € HT et 230 € HT (adhérent au réseau Bienvenue à la ferme): 3 visites
Réf CDA31 : AD3V / AD3VB

Conditions générales de vente :

Consultables sur le site internet : www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

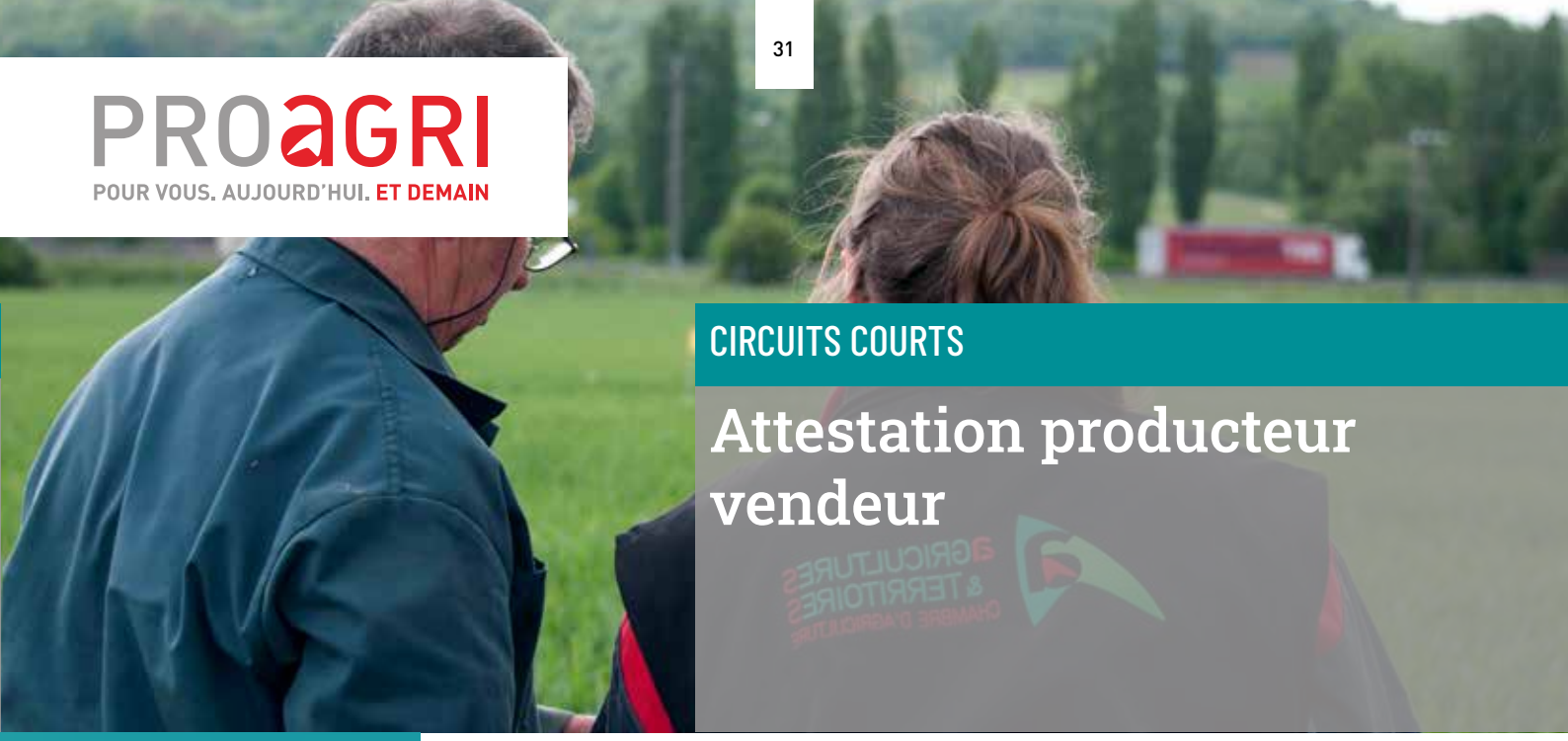

CIRCUITS COURTS

Attestation producteur vendeur

Les Objectifs

• Promouvoir son statut de producteur auprès des mairies, des commissions de marchés et de la clientèle.

• Bénéficier d'un panneau personnalisé « producteur (Haute-Garonne) – Année en cours » pour les activités de vente directe.

TYPE DE PRESTATION

Une visite hors contrat.

PUBLIC

• Agriculteur, toutes filières, proposant la vente directe et souhaitant accéder à des places sur les marchés de plein vent (ou souhaitant conserver sa (ses) place(s)).
• Agriculteurs à titre principal et secondaire uniquement.

CONTENU

Visite de l'exploitation lors de la demande, suivi des cultures et élevages, du fonctionnement de l'exploitation et des ateliers, appui à la recherche de nouveaux débouchés de commercialisation.
Visites complémentaires sur l'exploitation, si nécessaire, durant les saisons de productions et de récoltes.

BÉNÉFICES

• Suite à cette visite sur exploitation, une attestation « producteur vendeur » est délivrée à l'agriculteur. Celle-ci lui servira à prouver son statut de producteur auprès des mairies.
• Un panneau personnalisé « producteur Haute-Garonne – Année en cours » lui est également remis automatiquement avec l'attestation.

DOCUMENTS REMIS

• Compte-rendu de la visite (grille spécifique)
• Attestation détaillée réalisée par la Chambre d'agriculture
• Panneau avec logo Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne et liste des produits avec l'année de délivrance.

PÉRIODE DE RÉALISATION

Toute l'année.

Infos pratiques

Réalisé par :

• Responsable produit : Marianne BERGES
• Conseillers CA : Tous les conseillers de secteur et / ou spécialisés

Votre interlocutrice :

Sonia DABEZIES : 05 61 10 43 01
sonia.dabezies@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :

85 € HT an 1 et 42,5 € HT année suivante
Réf CDA31 : AD2

Conditions générales de vente :

Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

CIRCUITS COURTS

Adhérer au réseau Bienvenue à la ferme

Les Objectifs

- Appartenance à un réseau dynamique, utilisation des outils de promotion collectifs et individuels. Promotion de son activité d'accueil
- Promotion de son activité de vente directe et d'accueil

TYPE DE PRESTATION
Animation du réseau + suivi qualité ponctuel.

PUBLIC
Agriculteur respectant le(s) cahier(s) des charges Bienvenue à la ferme.

PRÉ REQUIS
Contractualisation offre de service AD0 en amont obligatoire pour diagnostic (ou AD2 ou AD3).

CONTENU
Organisation d'événements, animation du réseau départemental (outils de promotion collectifs), suivi qualité adhérents.

BÉNÉFICES
- Appartenance à un réseau, utilisation des outils de promotion collectifs et individuels.
- Promotion de son activité d'accueil.
- Conseils personnalisés à son activité. Amélioration de sa communication et de sa visibilité.
- Participation à des manifestations grand public, foires, salons.

DOCUMENTS REMIS
- CR visite carnet OS ou autre CR
- Chartes remises et signées par l'agriculteur
- Dossier de candidature, grilles d'agrément et de suivi signés et conservés dans le dossier.

PÉRIODE DE RÉALISATION
Adhésion renouvelable annuellement.

Infos pratiques

Réalisé par :
Marianne BERGES et Elsa DUCOUSSO conseillères spécialisées agrotourisme + conseillers de secteur.

Votre interlocutrice :
Sonia DABEZIES : 05 61 10 43 01
sonia.dabezies@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
120€ visite diagnostic + 80€ droit d'entrée, soit 200€ HT la première année. Les années suivantes, cotisation de 130€ HT par an et par activité choisie.
Réf CDA31 : AD1

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet : www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

DIAGNOSTIC CARBONE

Bilan environnemental CAP2ER

Les Objectifs

Réaliser un bilan environnemental de son exploitation.

TYPE DE PRESTATION
Diagnostic carbone de l'exploitation.

PUBLIC
Éleveurs de bovins.

CONTENU
Réalisation d'un diagnostic CAP2ER niveau 2.

BÉNÉFICES
- Évaluation des émissions de Gaz à Effet de Serre.
- Bilan environnemental complet de l'exploitation.

DOCUMENTS REMIS
Bilan du diagnostic.

Infos pratiques

Réalisé par :
Un conseiller formé à la réalisation du diagnostic.

Votre interlocutrice :
Michèle CAZASSUS : 05 61 94 81 64
michelle.cazassus@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
505 € HT
Réf CDA31 : E45

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

DIAGNOSTIC CARBONE

Réduire son empreinte carbone «carbone autonome»

Les Objectifs

Etre accompagné pour pouvoir valoriser ses crédits carbone.

TYPE DE PRESTATION
Conseil ponctuel.

PUBLIC
Éleveurs de bovins.

CONTENU
- Réalisation d'un diagnostic initial CAP2ER niveau 2.
- Élaboration d'un « Plan carbone» qui comprend les recommandations de leviers d'action. L'objectif de ce plan d'action personnalisé de l'exploitation est de permettre la réduction des émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) de l'exploitation. Celui-ci sera réalisé après le diagnostic CAP'2ER® niveau 2, avec des simulations expertes.

BÉNÉFICES
Valorisation de la réduction des GES (Gaz à Effet de Serre).

DOCUMENTS REMIS
- Bilan du diagnostic.
- Plan carbone.

PÉRIODE DE RÉALISATION
1er semestre.

Infos pratiques

Réalisé par :
Un conseiller formé à la réalisation du diagnostic et à l'élaboration d'un plan carbone selon la méthode carbon agri.

Votre interlocutrice :
Michèle CAZASSUS : 05 61 94 81 64
michelle.cazassus@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
1 515 € HT
Réf CDA31 : E45A

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

CARBONE

S'engager dans une démarche bas carbone «carbone suivi»

Les Objectifs

Mettre en place un plan d'action carbone et valoriser la réduction des Gaz à Effets de Serre.

TYPE DE PRESTATION
Conseil suivi.

PUBLIC
Éleveurs de bovins.

CONTENU
- Réalisation d'un diagnostic initial CAP2ER niveau 2 ou scénario générique.
- Élaboration d'un « Plan carbone « qui comprend les recommandations de leviers d'action.
- Suivi du plan de réduction carbone.
- Réalisation d'un CAP2ER niveau 1 à mi-parcours.
- Réalisation d'un CAP2ER niveau 2 en fin de projet pour évaluer les gains de GES (Gaz à Effet de Serre).

BÉNÉFICES
- Suivi sur la durée d'un projet label bas carbone.
- Groupe France carbone agri.
- Valorisation de la réduction des GES (Gaz à Effet de Serre).

DOCUMENTS REMIS
- Bilan du diagnostic.
- Plan carbone.

PÉRIODE DE RÉALISATION
Projet de 5 ans.

Infos pratiques

Réalisé par :
Un conseiller formé à la réalisation du diagnostic et à l'élaboration d'un plan carbone selon la méthode carbon agri.

Votre interlocutrice :
Michèle CAZASSUS : 05 61 94 81 64
michelle.cazassus@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
152 € HT
Réf CDA31 : E45S

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

TRANSMETTRE

Transmettre sereinement : votre projet sur mesure

Les Objectifs

- Apporter un accompagnement global et dans la durée du projet de cessation d'activité et/ou de transmission
- Formaliser un plan d'actions et apporter un accompagnement dans sa mise en œuvre.

TYPE DE PRESTATION

Accompagnement global du projet de cessation d'activité et/ou de transmission.

PUBLIC

Tout agriculteur souhaitant cesser son activité et/ou transmettre son exploitation, quel que soit son âge et quelle qu'en soit la raison.

CONTENU

- Clarifier le projet de cessation d'activité / de transmission et les attentes de l'agriculteur
- Identifier les différents facteurs influant sur le projet de cessation d'activité / transmission
- Etablir un plan d'actions à mener jusqu'à la cessation d'activité / transmission
- Identifier les différents interlocuteurs à solliciter
- Apporter un accompagnement et un suivi dans la mise en œuvre du plan d'actions.

BÉNÉFICES

- Approche globale du projet de transmission prenant en compte tous les aspects (économiques, juridiques, patrimoniaux, financiers, sociaux, humains, familiaux, etc.).
- Une co-construction du plan d'actions entre l'agriculteur et le conseiller.
- Un accompagnement dans la durée, personnalisé, adapté aux besoins de l'agriculteur.
- Un interlocuteur unique.
- Un accès privilégié aux prestations complémentaires.

DOCUMENTS REMIS

- Etat des lieux partagé
- Plan d'actions et calendrier de mise en oeuvre.

PÉRIODE DE RÉALISATION

Toute l'année.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseiller Transmission.

Vos interlocuteurs :
Patricia BRINCAT : 05 61 10 43 13
patricia.brincat@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
550 € HT / jour
Réf CDA31 : ECTS

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

UN CONSEIL PHYTOPHARMACEUTIQUE NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE, SOUS LE NUMÉRO IF01762

La Chambre d'agriculture de Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. La Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne est titulaire d'un contrat d'assurance n°E N° 31340809C – 2013, garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

VÉGÉTAL

Conseil stratégique phytosanitaire (CSP)

Les Objectifs

Conseil individuel visant à apporter au décideur d'une exploitation utilisatrice de produits phytosanitaires (non soumise à agrément) les éléments lui permettant de définir la stratégie de gestion des bioagresseurs de son exploitation.

TYPE DE PRESTATION

Diagnostic.

PUBLIC

Toutes entreprises utilisatrices de produits phytopharmaceutiques (sauf si 100% de la SAU en AB ou en HVE ou si non-utilisation de produits phytopharmaceutiques).
Allègement du nombre de CSP si moins de 2 ha en viticulture, arboriculture, maraichage, horticulture ou moins de 10 ha pour les autres productions.

CONTENU

- Diagnostic de l'exploitation caractérisant les paramètres déterminants à prendre en compte (spécificités pédo-climatiques, sanitaires et environnementales, organisation et situation économique de l'exploitation, moyens humains et matériels disponibles...). Identifier les leviers pertinents pour élaborer le plan d'actions.
- Plan d'actions priorisant les leviers qui pourraient être mis en œuvre sur l'exploitation et estimer l'impact de ceux-ci sur l'usage des produits phytosanitaires.

BÉNÉFICES

- Engager une réflexion sur les stratégies de protection des cultures.
- Justifier, lors du renouvellement du Certiphyto de la délivrance des **deux conseils stratégiques obligatoires** par période de 5 ans (avec un intervalle de 2 à 3 ans, le premier CSP doit avoir lieu avant le 31/12/2023).
- Réduction des coûts de produits phytosanitaires et réduction de l'impact sur la santé des produits phytosanitaires.

DOCUMENTS REMIS

Attestation justifiant de la réalisation du conseil stratégique phytosanitaire.

PÉRIODE DE RÉALISATION

INDIVIDUEL : toute l'année, 1 entretien téléphonique préalable + 1 RDV individuel sur l'exploitation.
COLLECTIF : toute l'année, 1 journée (7H) par groupe de 4 agriculteurs (groupe homogène, même atelier principal) au plus prés de chez vous.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseiller spécialisé.

Votre interlocuteur :
Sonia PRAZERES : 05 61 27 83 37
sonia.prazeres@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
Individuel : 450 € HT
Collectif : 250 € HT
Réf CDA31 : EC28CSP / EC28CSPG
Cap vers l'agronomie + conseil fertilisation grandes cultures (Ref CDA 31: A52)

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet : www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

UN CONSEIL PHYTOPHARMACEUTIQUE NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE, SOUS LE NUMÉRO IF01762

La Chambre d'agriculture de Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. La Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne est titulaire d'un contrat d'assurance n°E N° 31340809C – 2013, garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

VÉGÉTAL

Cap vers l'agronomie : un accompagnement global en Grandes Cultures

Les Objectifs

Vous souhaitez :

- Améliorer son revenu en faisant évoluer ses pratiques.
- Définir une stratégie globale pour plus d'efficience sur votre exploitation.
- Développer un système résilient pour s'adapter aux transitions agricoles, énergétiques et économiques (carbone, couverts végétaux, fertilité du sol, introduction de nouvelles cultures).

NOTRE SERVICE

- Conseil Stratégique Phytosanitaire (CSP) ou diagnostic de votre exploitation (matériel, produits, main d'œuvre, choix de l'assolement, semences, résultats techniques) pour identifier les points forts et les points faibles de votre exploitation.
- Définir la stratégie globale, construire un plan d'action pour le développement de votre exploitation ou sa pérennisation (plan de campagne : ateliers, formations, réunions partenaires...). Etablir votre vision à 5 ans des changements de pratiques envisagés.
- Réaliser un bilan d'actions menées à la fin de la campagne et construire un plan d'actions pour la campagne suivante.

MODALITÉS D'INTERVENTION

- Un accompagnement en trois rendez-vous, composé de deux rendez-vous individuels et un rendez-vous bilan.
- Quatre ateliers thématiques au choix en fonction de vos orientations stratégiques.

LES AVANTAGES

- Notre capacité à mobiliser des équipes pluridisciplinaires
- Une approche globale de l'exploitation
- Accès à des outils numériques : adhésion à une communauté d'agriculteurs, appli MesParcelles (en option), newsletter, mes Marchés
- Apports de l'innovation de la recherche et du développement (IRD).
- Notre expérience et notre réseau pour vous accompagner dans l'évolution de vos pratiques.

PRÉALABLE

Disposer d'une analyse de sol complète sur une parcelle.

Infos pratiques

Réalisé par :

Conseillers spécialisés Productions Végétales.

Votre interlocutrice :

Sonia PRAZERES : 05 61 27 83 37
sonia.prazeres@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :

550 € HT
Pack complet : 550 € HT + (200 € + 1,6 €/ Ha) maxi 1 150 € HT
Réf CDA31 : A50
Prestation associée : Cap vers l'agronomie + conseil fertilisation /phyto

Conditions générales de vente :

Consultables sur le site internet : www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

UN CONSEIL PHYTOPHARMACEUTIQUE NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE, SOUS LE NUMÉRO IF01762

La Chambre d'agriculture de Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. La Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne est titulaire d'un contrat d'assurance n°E N° 31340809C – 2013, garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

VÉGÉTAL

Conseil fertilisation minérale-organique et protection des Grandes Cultures (bio ou conventionnel)

Les Objectifs

Accompagner l'agriculteur dans sa stratégie de fertilisation et de protection de ses grandes cultures aux niveaux : technique, économique et réglementaire.

TYPE DE PRESTATION
Conseil.

PUBLIC
Agriculteur.

CONTENU
Préalable : analyse de sol complète sur au moins une parcelle
- 2 RDV pour définir la stratégie phytode protection des cultures (visites sur les périodes critiques) et faire le bilan
- Préconisation phytosanitaire (+ calcul des IFT et registre phyto si appli mes parcelles)
- 2 RDV pour définir la stratégie de fertilisation minérale ou organique avec les outils de pilotage de l'azote : pesée de biomasse, PPF mes s@timages et bilan, PK + oligos
- Conseil technique, éco et réglementaire : ZV, couverts végétaux, ZNT, buses, mélanges, biocontrôles, adjuvantation, méthodes alternatives...

BÉNÉFICES
- Piloter ses interventions au plus près des besoins de la plante et du sol
- Maitriser ses IFT
- Optimiser ses pratiques.

DOCUMENTS REMIS
PPF, cartes MesSatimages, bilan azoté, newsletter Grandes Cultures.

PÉRIODE DE RÉALISATION
Campagne culturale.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseillers spécialisés « Productions Végétales » de la Chambre d'agriculture.

Votre interlocutrice :
Sonia PRAZERES : 05 61 27 83 37
sonia.prazeres@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
250€ HT + 2€ HT/ha (max 750 € HT)
Réf CDA 31 : A51
Prestation associée : Pack complet (A52)
A51 + A50 (Conseil agronomique)

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

UN CONSEIL PHYTOPHARMACEUTIQUE NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE, SOUS LE NUMÉRO IF01762

La Chambre d'agriculture de Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. La Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne est titulaire d'un contrat d'assurance n°E N° 31340809C – 2013, garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

VÉGÉTAL

Conseil phytosanitaire en accompagnement des MAEC

Les Objectifs

- Accompagner les agriculteurs dans la mise en oeuvre d'engagements visant la limitation du recours aux produits phytosanitaires.
- S'assurer de l'atteinte des objectifs de résultats fixés dans le cadre de la Mesures Agro-Environnementales et Climatique Système Polyculture Élevage.

TYPE DE PRESTATION

Accompagnement individuel annuel dans le cadre de la souscription à la MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatique) Système Polyculture Élevage.

PUBLIC

Agriculteurs ayant souscrit la MAEC Système Polyculture Élevage.

CONTENU

1 journée en fin de campagne culturale avec :

- Calcul de L'IFT (Indice de Fréquence des Traitements) pour la campagne écoulée.
- Analyse des résultats obtenus et formulation de préconisations sur la partie " intensité du recours aux produits phytosanitaires".
- Analyse des résultats obtenus et formulation de préconisations sur la partie "substances à risque".

BÉNÉFICES

- Faire le point sur la campagne écoulée.
- Emettre des préconisations et conseil pour la campagne suivante.
- Instaurer et valoriser des habitudes d'enregistrements, de suivi et d'évaluation des stratégies de protection.

DOCUMENTS REMIS

- Formulaire type spécifique à la MAEC SPE.
- Extraction en PDF du calcul des IFT, des quantités de produits utilisés, détails par intervention et par parcelle.
- Fiches cultures.

PÉRIODE DE RÉALISATION

En fin de campagne culturale.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseillers agréés par les services de la DRAAF et détenteurs du Certiphyto.

Votre interlocutrice :
Sonia PRAZERES : 05 61 27 83 37
sonia.prazeres@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
190 € HT
Réf CDA31 : A28

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

VÉGÉTAL

Calcul du Plan Prévisionnel de Fumure (PPF)

Les Objectifs

- Calcul annuel théorique de dose prévisionnelle d'azote à apporter pour les cultures spéciales présentes sur l'exploitation.
- Optimisation technique et économique de la fertilisation.
- Répondre aux exigences environnementales et réglementaires afin de justifier les interventions.

TYPE DE PRESTATION
Diagnostic.

PUBLIC
Agriculteurs en zone vulnérable ou souhaitant calculer un plan prévisionnel de fumure.

CONTENU
Réalisation d'un :
- plan prévisionnel de fumure.
- bilan azoté en fin de campagne.

BÉNÉFICES
- Faire un point sur la conformité de son exploitation par rapport à la réglementation zone vulnérable.
- Calculer ses apports d'azote au plus juste grâce à la méthode des bilans adaptée au Sud-Ouest.

DOCUMENTS REMIS
- Plan prévisionnel de fumure.
- Bilan azoté de fin de campagne.

PÉRIODE DE RÉALISATION
Période réglementaire pour le PPF – Post récoltes pour le bilan azoté.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseillers de la Chambre d'agriculture.

Votre interlocutrice :
Sonia PRAZERES : 05 61 27 83 37
sonia.prazeres@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
100 € + 0,90 €/ha (plafonné à 250 €)
Réf CDA31 : A7

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

VÉGÉTAL

Pilotage de l'azote par mesure N'tester

Les Objectifs

- Piloter sa fertilisation azotée.
- Répondre aux exigences environnementales et réglementaires afin de justifier les interventions.

TYPE DE PRESTATION
Conseil ponctuel technique.

PUBLIC
Producteurs de grandes cultures – céréales à paille.

CONTENU
Mesure directe de l'azote manquant à la culture en place et préconisations de fertilisation.
Attention ! Pour pouvoir faire les mesures, il est nécessaire de mettre en place le protocole de surfertilisation et de répondre à l'enquête nécessaire (protocole Yara).

BÉNÉFICES
- Optimisation technique et économique de l'apport azoté (dose) en cours de culture.
- Répondre aux exigences environnementales et réglementaires afin de justifier les interventions.

DOCUMENTS REMIS
Fiche de conseil de fertilisation azotée.

PÉRIODE DE RÉALISATION
Stade 2 noeuds ou dernière feuille pointante.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseillers spécialisés production végétale.

Votre interlocutrice :
Sonia PRAZERES : 05 61 27 83 37
sonia.prazeres@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
73 € HT
Réf CDA31 : A19B

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

UN CONSEIL PHYTOPHARMACEUTIQUE NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE, SOUS LE NUMÉRO IF01762

La Chambre d'agriculture de Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. La Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne est titulaire d'un contrat d'assurance n°E N° 31340809C – 2013, garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

VÉGÉTAL

Visite technique (Conventionnel ou biologique)

Les Objectifs

- Une visite pour faire un point sur une thématique précise conseil technique, réglementaire, environnemental, économique et commercial.
- Maintenir ou améliorer ses résultats techniques et économiques.
- Acquérir rapidement de l'assurance et de l'autonomie dans la prise de décision.
- Réussir sa conversion ou une éventuelle réorientation le cas échéant.

TYPE DE PRESTATION
Conseil.

PUBLIC
Agriculteurs.

CONTENU
Diagnostic et préconisations sur les aspects techniques, commerciaux, réglementaires.

BÉNÉFICES
- Maintenir ou améliorer ses résultats techniques et économiques.
- Acquérir rapidement de l'assurance et de l'autonomie dans la prise de décision.
- Réussir sa conversion ou une éventuelle réorientation le cas échéant.

DOCUMENTS REMIS
Compte-rendu de visite.

PÉRIODE DE RÉALISATION
1 visite sur la campagne culturale.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseiller spécialisé.

Votre interlocutrice :
Sonia PRAZERES : 05 61 27 83 37
sonia.prazeres@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
192 € HT
Réf CDA 31 : A36

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

UN CONSEIL PHYTOPHARMACEUTIQUE NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE, SOUS LE NUMÉRO IF01762

La Chambre d'agriculture de Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. La Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne est titulaire d'un contrat d'assurance n°E N° 31340809C – 2013, garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

VÉGÉTAL

Rencontre « bout de champ »

Les Objectifs

- Se rencontrer régulièrement pour améliorer son raisonnement sur ses pratiques culturales.
- Mieux conduire ses productions.
- Optimiser ses interventions culturales.
- Partager ses expériences avec ses pairs et les techniciens.
- Acquérir de l'assurance et de l'autonomie dans la prise de décision.

TYPE DE PRESTATION
Conseil de groupe.

PUBLIC
Agriculteurs.

CONTENU
4 rencontres pour apporter un raisonnement technique, économique et réglementaire pour la conduite des cultures de l'exploitation.

BÉNÉFICES
- Mieux conduire ses productions.
- Optimiser ses interventions culturales.
- Partager ses expériences avec ses pairs et les techniciens.

DOCUMENTS REMIS
Document technique Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne.

PÉRIODE DE RÉALISATION
Toute l'année en fonction des risques climatiques et des stades des cultures.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseiller spécialisé productions végétales.

Votre interlocutrice :
Sonia PRAZERES : 05 61 27 83 37
sonia.prazeres@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
500 € HT pour le groupe
Réf CDA31 : A3

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

AGRICULTURE DE PRÉCISION

Pilotage de la fertilisation par images satellitaires – Blé avec MesSatimages

mes satimages

Les Objectifs

• Déterminer sur l'ensemble de la parcelle la biomasse produite et l'azote absorbé Piloter le dernier apport d'azote en fonction des besoins de la variété pour assurer le rendement et la qualité de la culture.

• Moduler vos apports si vous disposez du matériel adéquat.

TYPE DE PRESTATION
Pilotage par satellite de la fertlisation du blé.

PUBLIC
Producteurs de blé équipés ou non de systèmes de modulation automatique.

CONTENU
Un conseil de fertilisation azotée de vos blés pour sécuriser votre apport qualité.
Un conseil utile à tous les niveaux de précision :
• Ajustement de la dose du dernier apport grâce à l'analyse de l'état de nutrition azoté de l'ensemble de la parcelle (Biomasse et azote absorbé par la culture)
• Modulation manuelle avec visualisation de la carte sur smartphone
• Modulation automatique sous réserve de matériel compatible
Formule 1 carte :
Pilotage du dernier apport à partir d'une prise de vue faite entre 3 nœuds et DFE
Formule 2 cartes :
Modulation au stade épi 1cm pour mieux répartir le deuxième apport et compenser l'hétérogénéité de la parcelle
Pilotage du dernier apport à partir d'une prise de vue faite entre 3 nœuds et DFE

BÉNÉFICES
• Paramétrage local des références agronomiques
• Compense l'hétérogénéité intraparcellaire de votre parcelle (à épi 1 cm)
• Permet de réévaluer le dernier apport en fonction des besoins réels de chaque zone de la parcelle
• Justifie le dernier apport en cas de dépassement du Plan Prévisionnel de Fumure
• Un conseiller spécialisé à votre écoute pour échanger sur le meilleur moyen de valoriser l'information collectée.

DOCUMENTS REMIS
• Fichier pdf synthétisant le diagnostic de la parcelle et le conseil qui en découle
• Fichier de modulation automatique (sous réserve de matériel compatible)
• Accès à MesParcelles (abonnés et non-abonnés) pour visualiser ses parcelles et l'évolution de la prestation

PÉRIODE DE RÉALISATION réalisation (variable en fonction du stade de la culture):
1 carte: Début avril
2 cartes : 1ère carte début mars et 2ème carte début avril.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseiller spécialisé agriculture de précision.

Votre interlocuteur :
Guillaume LAPLACE, agro-informaticien : 06 74 56 04 34
guillaume.laplace@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
10 € HT / ha : 1 carte
12 € HT / ha : 2 cartes
Réf CDA31 : EC22B1 / EC22B2

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

AGRICULTURE DE PRÉCISION

Pilotage de la fertilisation par images satellitaires – Colza avec MesSatimages

mes satimages

Les Objectifs

- Déterminer sur l'ensemble de la parcelle les biomasses entrée hiver et sortie hiver.
- Piloter la dose totale à apporter au colza à partir d'une analyse chiffrée de ses besoins en azote.
- Moduler chacun des apports si vous êtes équipés.

TYPE DE PRESTATION
Pilotage par satellite de la fertilisation du colza.

PUBLIC
Producteurs de colza.

CONTENU
Un conseil de fertilisation azotée de vos colzas pour optimiser votre fertilisation et votre marge.
Un conseil utile à tous les niveaux de précision:
- Ajustement de la dose totale grâce à l'analyse de l'ensemble de la parcelle
- Modulation manuelle avec visualisation de la carte sur smartphone
- Modulation automatique sous réserve de matériel compatible.

BÉNÉFICES
- Evite les biais d'échantillonnage de la méthode des pesées
- Compense l'hétérogénéité intraparcellaire de votre parcelle
- Un conseiller spécialisé à votre écoute pour échanger sur le meilleur moyen de valoriser l'information collectée.

DOCUMENTS REMIS
- Fichier pdf synthétisant le diagnostic de la parcelle et le conseil qui en découle
- Fichier de modulation automatique (sous réserve de matériel compatible)
- Accès à MesParcelles (abonnés et non-abonnés) pour visualiser ses parcelles, réaliser ses cartes de modulation et suivre l'évolution de la prestation.

PÉRIODE DE RÉALISATION
Début janvier.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseiller spécialisé agriculture de précision.

Votre interlocuteur :
Guillaume LAPLACE, agro-informaticien : 06 74 56 04 34
guillaume.laplace@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
10 € HT / ha
Réf CDA31 : EC22CO

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

AGRICULTURE DE PRÉCISION

Pilotage de la fertilisation : modulation avec MesSatimages

mes satimages

Les Objectifs

- Déterminer un indice de biomasse sur vos parcelles quelle que soit la culture.
- L'utiliser pour générer des cartes de modulation.

TYPE DE PRESTATION

Modulation des apports d'azote en fonction de la biomasse.

PUBLIC

Tout agriculteur ayant la capacité de moduler ses apports d'azote.

CONTENU

Vous permet, quelle que soit la culture, de moduler un apport d'engrais à partir de la biomasse de votre parcelle

Un conseil utile pour valoriser votre équipement de précision et optimiser vos apports:

- Adaptation de votre apport en fonction de la variabilité de développement de votre culture au sein de la parcelle
- Plusieurs stratégies de répartition disponibles
  - Stratégie 1 : Accompagnement des zones à fort potentiel
  - Stratégie 2 : Compensation des zones à faible potentiel
- Choix du niveau de modulation souhaité de 5 à 30 unités de variation..

BÉNÉFICES

- Compensation de l'hétérogénéité de votre parcelle
- Accompagnement préférentiel des zones à fort potentiel
- Valorisation maximale de la fonction modulation intraparcellaire de votre équipement.

DOCUMENTS REMIS

- Cartographie de la répartition de la biomasse au sein de votre parcelle
- Fichier de modulation automatique (sous réserve de matériel compatible)
- Accès à MesParcelles (abonnés et non-abonnés) pour visualiser ses parcelles, réaliser ses cartes de modulation et suivre l'évolution de la prestation.

PÉRIODE DE RÉALISATION

Tout au long de la campagne de fertilisation.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseiller spécialisé agriculture de précision.

Votre interlocuteur :
Guillaume LAPLACE, agro-informaticien : 06 74 56 04 34
guillaume.laplace@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
3 € HT / ha
Réf CDA31 : EC22M

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ANALYSES

Analyse de reliquat azoté

Les Objectifs

- Piloter sa fertilisation azotée.
- Répondre aux éxigences réglementaires.

TYPE DE PRESTATION
Analyse de parcelle.

PUBLIC
Tous les agriculteurs notamment ceux qui se trouvent en zone vunérable.

CONTENU
Mesure du reliquat azoté « céréales » (avant le premier apport), et cultures de printemps.

BÉNÉFICES
- Optimisation technique et économique de l'apport azoté en début de culture.
- Répondre aux exigences environnementales et réglementaires afin de justifier les interventions.

DOCUMENTS REMIS
Fiche de résultat de l'analyse de reliquat.

PÉRIODE DE RÉALISATION
À réaliser avant le 1er apport azoté.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseillers de la Chambre d'agriculture.

Votre interlocutrice :
Sonia PRAZERES : 05 61 27 83 37
sonia.prazeres@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
50 € HT / 1 horizon
68 € HT / 2 horizons
Réf CDA31 : A19A1 / A19A2

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ANALYSES

Analyse test
Réalisation de tests eau, sol, sucs de plantes : pH, Conductivité, Activité, Nitratest

Les Objectifs

- Apprécier quelques paramètres de son sol : pH, conductivité, N-NO3 pour évaluer, rectifier, cadrer ses pratiques de fertilisation
- Fixer son PPF avec une analyse de reliquat azoté.

TYPE DE PRESTATION
Réalisation de test de l'eau, d'échantillon de sol, de terreau : pH, conductivité, N-NO3.

PUBLIC
Tous les agriculteurs.

CONTENU
Le prélèvement d'eau, de sol, de terreau, échantillon de végétal est réalisé par l'exploitant, acheminé à la CDA 31 qui remettra l'échantillon au conseiller agronomie pour la réalisation du test.

BÉNÉFICES
Réaliser son PPF, cadrer sa fertilisation, connaître son PH, mise à jour réglementaire..

DOCUMENTS REMIS
- Une fiche de résultat est envoyée par courrier aux agriculteurs.
- L'analyse du résultat du test et / ou le conseil consécutif peut être fait dans le cadre d'une autre prestation : PPF et/ou suivi technique.

PÉRIODE DE RÉALISATION
Toute l'année.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseillers spécialisés Producitons Végétales.

Votre interlocutrice :
Sonia PRAZERES : 05 61 27 83 37
sonia.prazeres@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
29 € HT
Ré fCDA31 : A12

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ANALYSES

Analyse de sol granulométrique

Les Objectifs

- Apprécier quelques paramètres de son sol : pH, conductivité, N-NO3 pour évaluer, rectifier, cadrer ses pratiques de fertilisation
- Fixer son PPF avec une analyse de reliquat azoté.

TYPE DE PRESTATION
Analyse pH/Argile.

PUBLIC
Agriculteurs.

CONTENU
- Analyse permettant de déterminer les caractéristiques pour demander l'appellation ail violet de Cadours.
- Permet de donner la granulométrie, la Matière Organique et le taux d'argile ainsi que le pH (dérogation zone argileuse de la zone vulnérable).

BÉNÉFICES
- Pouvoir s'inscrire dans le cahier des charges appellation ail violet de Cadours.
- Déterminer le taux d'argile d'une parcelle en vue réglementaire.

DOCUMENTS REMIS
Rapport d'analyse.

PÉRIODE DE RÉALISATION
En fonction de la disponibilité de la parcelle.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseillers spécialisés produciton végétale.

Votre interlocutrice :
Sonia PRAZERES : 05 61 27 83 37
sonia.prazeres@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
Granulométrie 4 fractions / pH argile 32 € HT
Granulométrie 4 fractions + pH + Ca CO3 39 € HT
Réf CDA31 : A41 / A41A

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ANALYSES

Analyse de la valeur agronomique d'un sol

Les Objectifs

• Piloter ses apports de matière organique.

TYPE DE PRESTATION
Analyse matière organique.

PUBLIC
Agriculteurs.

CONTENU
• Caractérisation des valeurs agronomiques (pH, matière Sèche (MS), matière organique (MO), N, NH4, P, CA, MG, K).
• Prélèvement par le technicien dans le contenant prévu et réfrigéré.

BÉNÉFICES
• Optimisation technique et économique des apports (dose et fractionnement).
• Répondre aux exigences environnementales et réglementaires afin de justifier les interventions.

DOCUMENTS REMIS
Rapport d'analyse.

PÉRIODE DE RÉALISATION
En fonction des besoins.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseillers de la Chambre d'agriculture.

Votre interlocutrice :
Sonia PRAZERES : 05 61 27 83 37
sonia.prazeres@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
114 € HT
Réf CDA31 : A35

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ANALYSES

Analyse de terre et conseil de fumure de fond

Les Objectifs

- Piloter sa fumure de fond.
- Connaître son sol.

TYPE DE PRESTATION
Conseil technique ponctuel.

PUBLIC
Agriculteurs.

CONTENU
Résultat de l'analyse et fiche de conseil préalable à la fertilisation (hors azote) : dose, fractionnement et bonnes pratiques. Conseil du technicien spécialisé.

BÉNÉFICES
- Optimisation technique et économique des apports (dose et fractionnement) en début de culture
- Répondre aux exigences environnementales et réglementaires afin de justifier les interventions.

DOCUMENTS REMIS
Résultat et conseil du laboratoire.

PÉRIODE DE RÉALISATION
Prélèvement en fonction de la disponibilité de la parcelle.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseillers de la Chambre d'agriculture.

Votre interlocutrice :
Sonia PRAZERES : 05 61 27 83 37
sonia.prazeres@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
Analyse chimique + 4 oligos 83 € HT
Analyse physico-chimique + 4 oligos 10 € HT
Analyse chimique 72 € HT
Option bore 15 € HT
Réf CDA 31 : A31 / A32 / A34 / A310

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet : www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

EAU - IRRIGATION

Diagnostic de perfomance du materiel d'irrigation

Les Objectifs

Optimiser ses équipements d'irrigation pour réaliser des économies.

TYPE DE PRESTATION
Conseil ponctuel et individuel.

PUBLIC
Agriculteurs irrigants.

CONTENU
Mesures de débit sur le matériel d'irrigation : pivots et enrouleurs.

BÉNÉFICES
- Diminuer la consommation d'énergie liée à l'irrigation sur les exploitations agricoles.
- Optimiser les apports d'eau et les installations de pompage.

DOCUMENTS REMIS
Rapport diagnostic de l'installation d'irrigation.

PÉRIODE DE RÉALISATION
1 visite.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseiller technique.

Vos interlocuteurs :
Laurie-Anne COSTE : 06 79 06 06 19
laurie-anne.coste@haute-garonne.chambagri.fr
Alexandre EYCHENNE : 06 31 15 29 19
alexandre.eychenne@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
270 € HT
Réf CDA31 : A39D

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

EAU - IRRIGATION

Bulletin irrigation

Les Objectifs

• Optimiser l'irrigation de ses cultures : économies d'eau et temps de travail.

• Répondre aux exigences environnementales et réglementaires afin de justifier l'irrigation.
Pour les cultures d'hiver, avertissement ponctuel en fonction du bilan hydrique des mois de mars - avril.

TYPE DE PRESTATION
Bulletin technique.

PUBLIC
Agriculteurs irrigants.

CONTENU
• 12 à 15 bulletins hebdomadaires envoyés aux irrigants et mis à disposition sur le site Internet de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne, de mi-juin à mi-septembre pour les cultures d'été.
• Conseil de conduite de l'irrigation pour le maïs, principale culture irriguée, mais aussi pour le blé, le soja, le sorgho et le tournesol.

BÉNÉFICES
• Calage des dates de début, de fin et de reprise après précipitations de l'irrigation sur maïs et soja.
• Eventuelle nécessité d'irriguer le blé en fonction de la situation aux mois de mars - avril.
• Conseil argumenté permettant des économies d'eau, d'énergie et de temps de travail.
• Réponse aux exigences environnementales et réglementaires afin de justifier l'irrigation.

DOCUMENTS REMIS
Bulletin irrigation envoyé par mail.

PÉRIODE DE RÉALISATION
• Cultures d'été : entre mai et septembre.
• Cultures d'hiver : mars et avril.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseillers spécialisés irrigation.

Vos interlocuteurs :
Laurie-Anne COSTE : 06 79 06 06 19
laurie-anne.coste@haute-garonne.chambagri.fr
Alexandre EYCHENNE : 06 31 15 29 19
alexandre.eychenne@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
0 € si envoi par mail.
Réf CDA31 : A4

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

UN CONSEIL PHYTOPHARMACEUTIQUE NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE, SOUS LE NUMÉRO IF01762

La Chambre d'agriculture de Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. La Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne est titulaire d'un contrat d'assurance n°E N° 31340809C – 2013, garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

MARAÎCHAGE

Suivi individuel maraîchage (conventionnel ou biologique)

Les Objectifs

- Adapter ses pratiques culturales et les moyens de lutte en fonction des problématiques.
- Répondre aux exigences environnementales et réglementaires afin de justifier les interventions.

TYPE DE PRESTATION

Conseil-Suivi technique de 3 visites.

PUBLIC

Maraîchers ou agriculteurs en diversification avec atelier maraîchage en production raisonnée ou biologique.

CONTENU

Des visites parcellaires tout au long de l'année pour faire un point :
- conseil technique, réglementaire, environnemental, économique et commercial.
- bilan de campagne.

BÉNÉFICES

Adapter les pratiques culturales et les moyens de lutte :
- Ajuster ses amendements et fertilisations ainsi que le mode de conduite du sol.
- Aide à la décision pour le déclenchement des traitements phyto.
- Adapter les traitements phyto en fonction de la pression.
- Répondre aux exigences environnementales et réglementaires afin de justifier les interventions.

DOCUMENTS REMIS

Compte-rendu à chaque visite.

PÉRIODE DE RÉALISATION

Suivi sur l'année.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseillères spécialisées maraîchage.

Votre interlocutrice :
Valérie GINOUX : 05 61 47 55 96
valerie.ginoux@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
550 € HT
Réf CDA31 : A20

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

MARAÎCHAGE

Calcul du Plan Prévisionnel de Fumure (PPF) maraîchage

Les Objectifs

- Piloter sa fertilisation azotée.
- Répondre aux exigences environnementales et réglementaires afin de justifier les interventions.

TYPE DE PRESTATION
Diagnostic.

PUBLIC
Agriculteurs cultures spéciales (hors viticulture) en zone vulnérable ou souhaitant calculer un plan prévisionnel de fumure.

CONTENU
- Réaliser son Plan Prévisionnel de Fumure.
- Calcul annuel théorique de dose prévisionnelle d'azote à apporter pour les cultures spéciales présentes sur l'exploitation.

BÉNÉFICES
- Faire un point sur la conformité de son exploitation par rapport à la réglementation zone vulnérable.
- Calculer ses apports d'azote au plus juste grâce à la méthode des bilans adaptée au Sud-Ouest.

DOCUMENTS REMIS
Plan prévisionnel de fumure.

PÉRIODE DE RÉALISATION
En fonction des cultures implantées.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseillèress spécialisées maraîchage de la Chambre d'agriculture.

Votre interlocutrice :
Sonia PRAZERES : 05 61 27 83 37
sonia.prazeres@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
265 € HT (1ère année)
169 € HT (2ème année)
Réf CDA31 : A7M / A7M2

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

UN CONSEIL PHYTOPHARMACEUTIQUE NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE, SOUS LE NUMÉRO IF01762

La Chambre d'agriculture de Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. La Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne est titulaire d'un contrat d'assurance n°E N° 31340809C – 2013, garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

VITICULTURE

Suivi viticulture et bulletin technique

Les Objectifs

- être accompagné pour la décision, pour le déclenchement des traitements phyto.
- Adapter les traitements phyto en fonction des infestations et de la pression parasitaire.
- Répondre aux exigences environnementales et réglementaires afin de justifier les interventions.

	SUIVI INDIVIDUEL VITICULTURE CONVENTIONNEL OU BIOLOGIQUE	BULLETIN VITICULTURE
TYPE DE PRESTATION	Conseil-Suivi technique de 5 ou 10 visites.	Bulletin technique.
PUBLIC	Viticulteurs producteurs de raisin de cuve en production raisonnée ou biologique.	Viticulteurs producteurs de raisin de cuve en production raisonnée ou biologique.
CONTENU	Des visites parcellaires tout au long de l'année pour faire un point : - technique, réglementaire, environnemental, économique. - bilan de campagne.	Bulletin de conseil technique basé sur des observations locales proposant des préconisations pour l'ensemble des interventions culturales en viticulture raisonnée et biologique.
BÉNÉFICES	• Ajuster ses amendements et fertilisations ainsi que le mode de conduite du sol. • Maintenir ou améliorer ses résultats techniques et économiques, commerciaux. • Acquérir rapidement de l'assurance et de l'autonomie dans la prise de décision. • Réussir sa conversion ou une éventuelle réorientation le cas échéant.	• Aide à la décision pour le déclenchement des traitements phyto. • Adapter les traitements phyto en fonction de la pression. • Répondre aux exigences environnementales et réglementaires afin de justifier les interventions.
DOCUMENTS REMIS	Compte-rendu à chaque visite.	Bulletins réguliers d'avril à mi-août.
PÉRIODE DE RÉALISATION	Suivi sur l'année.	Campagne viticole.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseillère viticulture

Votre interlocutrice :
Camille MAZA : 06 37 88 17 16
camille.maza@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
550 € HT (5 visites)
885 € HT (10 visites)
Bulletin - 100 € HT
Réf CDA31 : A1F / A1 / A26

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

VÉGÉTAL

Analyse de sarment / pétiole en viticulture Analyse complète des bois ou pétioles

Les Objectifs

- Quantifier les absorptions minérales des différents éléments.
- Apprécier la mise en réserve des cultures pérennes.

TYPE DE PRESTATION
Conseil technique ponctuel.

PUBLIC
Viticulteurs producteurs de raisin de cuve en production raisonnée ou biologique.

CONTENU
Analyse compléte des bois ou pétioles.

BÉNÉFICES
Quantifier les absorptions minérales des différents éléments, apprécier la mise en réserve des cultures pérennes, bilan annuel des actions menées sur la parcelle.

DOCUMENTS REMIS
Rapport d'analyse.

PÉRIODE DE RÉALISATION
En fonction du stade de la vigne (été/automne).

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseillère viticulture

Votre interlocutrice :
Camille MAZA : 06 37 88 17 16
camille.maza@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
91 € HT
Réf CDA31 : A14

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ÉLEVAGE

Diagnostic Technico-Economique Bovins viande

Les Objectifs

- Proposer des axes d'amélioration technique et économique sur l'élevage.
- Déterminer la rentabilité de l'atelier Bovin Viande
- Compétences mise à disposition :
  - Techniques d'élevage (conduite, reproduction, alimentation...)
  - Analyse économique (références Marges Brutes)
  - Approche globale.

TYPE DE PRESTATION
Conseil individuel.

PUBLIC
Éleveurs de bovins viande.

CONTENU
- Réalisation d'un diagnostic TechEco
- Analyse du bilan technico-économique pour améliorer la rentabilité de l'atelier bovin viande.

DOCUMENTS REMIS
- Edition d'un diagnostic TechEco
- Compte-rendu de visite identifiant les axes de travail prioritaires.

PÉRIODE DE RÉALISATION
Toute l'année.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseiller spécialisé bovins viande.

Votre interlocutrice :
Michelle CAZASSUS : 05 61 94 81 64
michelle.cazassus@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
270€ HT
Ref CDA 31 : E180ECO

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet : www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ÉLEVAGE

Contrôle de performance Bovins viande

Les Objectifs

Améliorer la performance de son troupeau.

TYPE DE PRESTATION
Contrôle de performance + conseil suivi.

PUBLIC
Éleveurs de bovins allaitants souhaitant mesurer les performances génétiques de leur troupeau.

CONTENU
- En application du référentiel officiel national de FGE, collecte, contrôle et enregistrement des performances individuelles des veaux avant sevrage.
- Préconisations sur les axes d'amélioration mis en évidence, conseils du moment.

France Génétique Elevage
Système Management Qualité
Conformité n° 14-603
✓ Contrôle Performance VIANDE

BÉNÉFICES
Calcul d'indicateurs permettant le pilotage de l'atelier allaitant : GMQ, IVV, ...
Positionnement des animaux dans la chaîne génétique, calcul des index maternels.
Valorisation des données du contrôle de performance pour :
- La stratégie de reproduction et le choix des reproductrices.
- L'optimisation des rations.

DOCUMENTS REMIS
Liste de pesées.
Liste de pointages.
Compte-rendu de visite.

PÉRIODE DE RÉALISATION
Suivi sur l'année, 3 visites minimum en VA4, 1 visite en VAE ou VPS.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseiller spécialisé bovin viande.

Votre interlocutrice :
Michelle CAZASSUS : 05 61 94 81 64
michelle.cazassus@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
29 € / heure +Forfait élevage 150 € HT +
5,70 € si < 60 vaches
5,20 € si > 60 vaches
Réf CDA31 : E14 / E14VA45 / E14VA46

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet : www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ÉLEVAGE

Pelvimètrie - Élevages bovins viande

Les Objectifs

Améliorer et diminuer les problèmes de vêlâge.

TYPE DE PRESTATION
Conseil ponctuel (1 visite).

PUBLIC
Éleveurs de bovins viande, adhérent au contrôle de performance bovins viande.

CONTENU
Réalisation de la mesure des dimensions du détroit pelvien par exploration rectale après anesthésie épidurale.

BÉNÉFICES
- Meilleure sélection des génisses mises à la reproduction.
- Diminution des problèmes au vêlage.

DOCUMENTS REMIS
- Compte rendu de la visite.
- État des mesures.
- Classement des animaux.

PÉRIODE DE RÉALISATION
À la demande.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseiller agréé.

Votre interlocutrice :
Lydie ROUZES : 05 34 46 08 56
lydie.rouzes@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
Forfait 45 € HT
4,80 € HT / génisse
Réf CDA31 : E17FBC - E17BC

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ÉLEVAGE

Contrôle de performance bovins lait

France Génétique Élevage
Système Management Qualité
Contrôle de Performances LAIT

Les Objectifs

Réaliser des mesures quantitatives et qualitatives du lait.

TYPE DE PRESTATION
Contrôle de performance officiel : 11 contrôles.

PUBLIC
Éleveurs laitiers.

CONTENU
Réalisation du contrôle de performance lait officiel selon le cahier des charges de FGE (protocoles A4, AT4, B4, AR4, AR8).

BÉNÉFICES
- Indicateur de pilotage de l'atelier lait.
- Indexation génétique du troupeau.

DOCUMENTS REMIS
Tableau des résultats par vache.

PÉRIODE DE RÉALISATION
Suivi sur l'année.

Infos pratiques

Réalisé par :
Un agent de traite.

Votre interlocutrice :
Michelle CAZASSUS : 05 61 94 81 64
michelle.cazassus@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
Forfait 484 € HT + tarif par vache selon protocole choisi.
Réf CDA31 : E52

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet : www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ÉLEVAGE

Contrôle de performance caprins lait

Les Objectifs

Améliorer la performance de son troupeau.

	CONTRÔLE DE PERFORMANCE	APPUI TECHNICO-ÉCONOMIQUE CAPRINS LAIT
TYPE DE PRESTATION	Contrôle de performance officiel.	Conseil suivi.
PUBLIC	Éleveurs de caprins lait.	Éleveurs de caprins, adhérent au Contrôle de performances lait.
CONTENU	Réalisation du contrôle de performance lait officiel selon le cahier des charges de FGE.	4 ou 8 visites ciblées « technico-économiques »: • Diagnostic global de l'atelier suite à un tour d'élevage. • Mise en œuvre d'actions correctives. • Conseils sur tous les aspects de l'atelier : alimentation, qualité du lait, génétique, logement, sanitaire, amélioration économique. • Suivi de l'adhésion à la Charte de Bonnes Pratiques d'Élevage caprin.
BÉNÉFICES	• Indicateur de pilotage de l'atelier lait. • Indexation génétique du troupeau.	• Bénéficier de la présence d'un expert de la production laitière caprine. • Optimiser les marges de progrès au niveau des produits et des charges. • Progresser techniquement en intégrant la finalité économique.
DOCUMENTS REMIS	Tableau des résultats par caprins.	• Un compte-rendu des préconisations à chaque visite. • Résultats technico-économiques (résultats exploitations, marge brute) calculés grâce à l'outil Diapason. • Rations et plan d'action pour optimiser son coût alimentaire. • Diagnostic d'adhésion à la CBPE caprins.
RÉALISÉ PAR	Un agent de traite.	Conseiller spécialisé filière caprins lait.
PÉRIODE DE RÉALISATION	Suivi sur l'année .	Suivi sur l'année, 4 ou 8 visites.

Infos pratiques

Votre interlocutrice :
Michelle CAZASSUS : 05 61 94 81 64
michelle.cazassus@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
Forfait 489 € HT + tarif par chèvre selon protocole choisi.
Réf CDA31 : E71

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ÉLEVAGE

Contrôle de performance ovins

Les Objectifs

Améliorer la performance de son troupeau.

	CONTRÔLE DE PERFORMANCE F8	CONTRÔLE DE PERFORMANCE F1
TYPE DE PRESTATION	Contrôle technique formule reproduction.	Contrôle technique 1 pesée par agneau.
PUBLIC	Éleveur ovin souhaitant adhérer à un organisme de sélection (OS), ou souhaitant obtenir un outil lui permettant d'améliorer ou de valoriser le niveau génétique de son troupeau.	
CONTENU	• Enregistrements des résultats de reproduction et de mise bas. • Réalisation et restitution des bilans de reproduction, des inventaires génétiques du troupeau.	• Enregistrements des résultats de reproduction et de mise bas. • Réalisation et enregistrements des pesées des agneaux. • Réalisation et restitution des bilans de reproduction, des inventaires génétiques du troupeau.
BÉNÉFICES	• Amélioration des résultats techni-co-économiques de l'exploitation grâce l'aide à la conduite technique et génétique du troupeau. • Obtention d'index prolificité des reproducteurs du troupeau.	• Amélioration des résultats techni-co-économiques de l'exploitation grâce l'aide à la conduite technique et génétique du troupeau. • Obtention d'index valeur laitière et prolificité des reproducteurs du troupeau.
DOCUMENTS REMIS	• Compte rendu à chaque visite. • Inventaires génétiques brebis et agneaux. • Bilan technique.	• Compte rendu à chaque visite. • Inventaires génétiques . • Gain de croissance. • Index génétique.
PÉRIODE DE RÉALISATION	Suivi sur l'année 2 visites.	Suivi sur l'année Pesée.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseiller spécialisé filière ovine.

Votre interlocutrice :
Hélène DUPIN : 05 61 94 81 62
helene.dupin@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
Forfait (F8) 56 € HT si < 50 ovins
Forfait (F8) 56 € HT + 0,61 € (plafonné à 150 € HT)
Forfait 184 € HT (F1) + 0,67 € HT / ovins
Réf CDA31 : E8F / E8A

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet : www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ÉLEVAGE

Conseil expert élevage

Les Objectifs

Améliorer la performance de son troupeau.

TYPE DE PRESTATION
Conseil suivi.

PUBLIC
Éleveurs de ruminants (viande) ou volailles/ palmipèdes.

CONTENU
Conseils du moment et tour d'élevage.
Choix d'une ou de deux thématiques à approfondir :
- Alimentation.
- Reproduction.
- Gestion des stocks et des fourrages.
- Coûts de production.

BÉNÉFICES
- Optimiser la conduite du troupeau.
- Conserver et choisir des reproducteurs adaptés au troupeau.
- Comparer les performances de son troupeau avec les références.
- Optimiser les performances technico-économiques.

DOCUMENTS REMIS
- Compte rendu à chaque visite.
- Dossier Etable Production.
- Bilan génétique du troupeau allaitant.

PÉRIODE DE RÉALISATION
Facturation à la visite.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseiller spécialisé élevage (en fonction de la production).

Votre interlocutrice :
Lydie ROUZES : 05 34 46 08 56
lydie.rouzes@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
270 € HT 1 visite
Réf CDA31 : E180

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ÉLEVAGE

Conseil expert fourrages

Les Objectifs

Améliorer et adapter le système fourrager

TYPE DE PRESTATION
Conseil.

PUBLIC
Éleveur de ruminants.

CONTENU
Accompagnement et suivi du système fourrager :

- Améliorer les pratiques herbagères : mise à l'herbe, déprimage, pâturage, stock, pâturage d'été et d'automne.
- Mise en place et pilotage d'un pâturage tournant dynamique.
- Choix des variétés à implanter pour une prairie multi-espèces.
- Mise en place d'assolement et de rotation : multiplication des récoltes, allongement des rotations, synergie entre les cultures.
- Mise en place de couverts végétaux et méteils.

BÉNÉFICES
Avoir un système fourrager plus résilient.

Infos pratiques

Votre interlocutrice :
Michelle CAZASSUS : 05 61 94 81 64
michelle.cazassus@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
250 € HT + 2€ / ha (plafond à 750 € HT)
Réf CDA31 : E182

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ÉLEVAGE

Contrôle des machines à traire

Les Objectifs

S'assurer du bon fonctionnement de la machine à traire.

TYPE DE PRESTATION
Conseil ponctuel individuel.

PUBLIC
Éleveurs laitiers.

CONTENU
Réalisation du contrôle des machines à traire méthode Optitraite®.

BÉNÉFICES
- Conseil pour l'amélioration de la qualité du lait.
- Respect de la réglementation sur l'obligation de contrôle annuel.

PÉRIODE DE RÉALISATION
Tous les 18 mois.

Infos pratiques

Votre interlocutrice :
Michelle CAZASSUS : 05 61 94 81 64
michelle.cazassus@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
Forfait 300 € HT + 6 € HT / poste
Hors département 400 € HT
Réf CDA31 : EC22F - EC22

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet :
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ÉLEVAGE

Charte des bonnes pratiques en élevage (CBPE et Boviwell)

Les Objectifs

Mettre en place des bonnes pratiques en élevage.

TYPE DE PRESTATION
Accompagnement réglementaire, appui à la conformité.

PUBLIC
Éleveurs de bovins.

CONTENU
Réalisation de l'audit de qualification CBPE / Boviwell.

BÉNÉFICES
- Qualification de son exploitation pour la Charte des bonnes pratiques en élevage.
- Reconnaissance des bonnes pratiques d'élevage de l'éleveur.
- Sécurisation de son atelier vis-à-vis de la conditionnalité des aides.

DOCUMENTS REMIS
- Grille d'audit et marge de progrès.
- Compte rendu de visite.

PÉRIODE DE RÉALISATION
1 visite (2 h).

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseiller spécialisé agréé CBPE et Boviwell.

Votre interlocutrice :
Michelle CAZASSUS : 05 61 94 81 64
michelle.cazassus@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
300€ HT (adhérent*) et 400€ (non adhérent*)
** adhérent au contrôle de performance*

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ÉLEVAGE

Plan d'épandage des effluents d'élevage

Les Objectifs

- Outil d'aide aux bonnes pratiques agronomiques.
- Respect de la réglementation sur les épandages.
- Sécurité de l'exploitant en cas de contrôle par la DDPP ou la DDAS.

TYPE DE PRESTATION
Etude des zones d'épandage.

PUBLIC
- Tous les éleveurs du département.
- Obligation Réglementaire dans le cadre des installations classées pour l'environnement (ICPE).

CONTENU
Réalisation d'un plan d'épandage conforme à la réglementation.

BÉNÉFICES
- Outil d'aide aux bonnes pratiques agronomiques.
- Respect de la réglementation sur les épandages.
- Sécurité de l'exploitant en cas de contrôle par la DDPP ou la DDAS.

DOCUMENTS REMIS
Book « plan d'épandage » avec la cartographie et un rapport technique.

PÉRIODE DE RÉALISATION
Toute l'année.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseiller spécialisé.

Votre interlocutrice :
Michelle CAZASSUS : 05 61 94 81 64
michelle.cazassus@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
Plan d'épandage des effluents d'élevage : 365 € HT + 0.52 €/Ha HT
Mise a jour 260 € HT + 0.52 €/Ha HT
Réf CDA31 : A2 - A2M

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ÉLEVAGE

Accompagnement transformation fromagère

Les Objectifs

Suivi de l'atelier de transformation fromagère :
- Conseil de production.
- Élaboration de produits.
- Accompagnement sanitaire.
- Bénéficier d'un conseil pointu sur les aspects techniques, réglementaires et sanitaires.

TYPE DE PRESTATION
Conseil ponctuel.
3 visites (3 1/2 journées)

PUBLIC
Éleveurs laitier ayant une activité fromagère.

CONTENU
- État des lieux de l'atelier de production, analyse de la problématique particulière à traiter.
- Définition des axes d'amélioration et d'actions à conduire.

BÉNÉFICES
- Conseil de production (technique, qualité, sanitaire, administratif).
- Aide à une sortie de crise le cas échéant.

DOCUMENTS REMIS
Compte-rendu de visites avec préconisations apportées à l'oral sur place.

PÉRIODE DE RÉALISATION
À la demande.

Infos pratiques

Réalisé par :
Conseiller spécialisé en transformation fromagère.

Votre interlocutrice :
Michelle CAZASSUS : 05 61 94 81 64
michelle.cazassus@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :
675 € HT
Réf CDA31 : AD4A

Conditions générales de vente :
Consultables sur le site internet
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

© : Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne - Photos non contractuelles - Crédit photos : CDA31 - APCA - SUP COM DOC 4 - Janvier 2023

OFFRE DE SERVICES

Catalogue de prestations 2023

Siège Social
32 rue de Lisieux
CS90105
31026 Toulouse Cedex 3
Tél 05 61 10 42 50

Les agences :
Agence du Nord Toulousain :
Château de Capdeville
140 allée du château
31620 Fronton
Tél : 05 62 79 90 96

Agence du Lauragais :
3 av. Flandres Dunkerque
31460 Camaran
Tél : 05 61 27 83 37

Agence du Sud Toulousain :
28 route d'Eaunes
31605 Muret cedex
Tél : 05 34 46 08 50

Agence du Comminges :
6 Espace Pégot
31800 Saint-Gaudens
Tél : 05 61 94 81 60

CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr